THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

ECONEWS

The Chambers' Newsletter Numéro 59 Août 2016 Publication «CCIA-BML»

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

ÉDITO

Les émigrés, une dimension nationale essentielle

Mohamed Choucair

Si vous appreniez que le gouvernement voulait céder une partie du territoire au pays voisin vous crieriez sans doute au scandale. Mais qu'est ce qu'un territoire ? Des nations se battent pour ramener dans leur giron un espace frontalier dont les habitants parlent la même langue, ont les mêmes habitudes. Un territoire est donc un espace social, culturel, économique et politique. Quatre piliers qui, avec la volonté et l'action des citoyens, forment la nation.

Lors de la chute du mur de Berlin nous avons vu des États éclater en plusieurs nations autonomes ; nous avons vu en même temps l'Europe se former. On dirait que les nations sont culturellement à la recherche de leur unité, de leur spécificité, mais qu'économiquement elles obéissent à la logique des blocs. Seuls les grands vont survivre dans des conditions favorables.

Si l'on observe les briques élémentaires, on se rend compte que les pays sont très différents. Les formules qui s'appliquent merveilleusement bien dans un pays échouent lamentablement dans d'autres. Les expériences sont difficilement transposables. Pourquoi le Liban d'avant prônait-il le « laisser-faire »? Tout simplement parce que les recommandations qu'il appliquait ne lui réussissaient pas. Il n'y a qu'à voir le résultat en termes de chômage, d'endettement public, d'environnement, d'énergie, de protection sociale, de paupérisation, et j'en passe.

Pourquoi ? Parce qu'un pays de 4 millions d'habitants et 14 millions d'émigrés qui se considèrent libanais est différent des autres nations ; parce que les transferts des émigrés au pays représentent bon an mal an près de 15% du PIB ; et parce que leurs dépôts, leurs investissements et leurs acquisitions représentent une somme toute aussi importante.

Pourquoi ? Parce que le circuit économique libanais a toujours été intégré à l'économie du Golfe, que ce soit à travers l'entreprise, les travailleurs, le tourisme sous toutes ses formes, les services et l'investissement, de sorte que toute entrave à ce flux entraîne tout de suite une crise, le pays en subissant immédiatement le contrecoup social et sécuritaire.

> « LE LIBAN EST UNE RÉALITÉ SOCIALE, ÉCONOMIQUE, CULTURELLE ET POLITIQUE DE 4 MILLIONS D'HABITANTS ET DE 14 MILLIONS D'EMIGRÉS »

Toute atteinte à ces deux réalités provoque une onde de choc dont on mesure mal les conséquences. Autant dire qu'il s'agit d'un domaine que tout Libanais devrait sauvegarder, protéger comme sa propre famille. Il ne s'agit pas d'une question que l'on peut prendre à la légère. Chaque pays a ses spécificités, et la configuration libanaise – qu'il s'agisse de sa population ou de son espace économique – n'est transposable à aucun autre pays.

Il est inutile de faire l'immense effort d'attirer les Libanais de la Diaspora si, en face, d'autres administrations risquent d'assujettir à l'impôt l'émigré, du seul fait que ce dernier dispose d'une habitation permanente au Liban qui lui sert de domicile habituel à lui ou à sa famille. Le coût peut être l'évaporation d'une partie substantielle du revenu national sans pour autant assurer un supplément de revenu fiscal.

Cher abonné

ECONEWS ne sera plus imprimée à partir du mois prochain. Prière envoyer votre adresse email à econews@ccib.org.lb pour recevoir la version digitale.

Dear subscriber

Starting next month ECONEWS will no longer be published in hard copy. Kindly send your email address to econews@ccib.org.lb to receive the digital version.

INDEX

Hussein Hajj-Hassan: Pas d'autres solutions que de subventionner ou protéger l'industrie

Jorge Geraldo Kadri : Des échanges économiques prometteurs entre le Brésil et le Liban

Beirut Digital District, un futur Silicon Valley libanais?

Lady Maghdouche shrine on the world tourism map

EN FRANÇAIS

P02. Actu du mois

P03. Hussein Hajj-Hassan: Pas d'autres solutions que de subventionner ou protéger l'industrie

P04. Accord de coopération entre Liban Post et la CCIA de Beyrouth et du Mont-Liban en faveur des entreprises

P05. Jorge Geraldo Kadri : Des échanges économiques prometteurs entre le Brésil et le Liban

P06. Beirut Digital District, le futur Silicon Valley libanais ?

P07. Baisse de l'euro et des prix du pétrole : quel impact sur l'économie locale ?

P08. Ghassan Ghosn : Les deux principales questions qui se posent au monde arabe sont le chômage et les réfugiés

P09. Le Liban à l'aube des nouvelles exigences internationales de transparence fiscale

P10. L'initiative verte GMI a relevé le défi environnemental avec succès en Méditerranée

P11. Eclairage sur la politique fiscale du Liban avec Karim Daher

IN ENGLISH

P14. What are SMEs? What factors derive classification?

P15. Mohamed Choucair on the field in Tripoli to explore promising facilities and projects

P16. Lady Maghdouche shrine on the world tourism map

P17. A Dry Port connected to economic zones in the Bekaa region for a fair and stable economy

P18. 2015 Markets and Exports Matrix

P19. Brexit and trade with U.K.

P19. Lebanon in Figures

P20. Conferences & Trainings, Exhibitions & Business Opportunities

Les articles de cette publication expriment l'avis de leurs auteurs ; ils sont publiés dans leur langue originale, et n'expriment pas nécessairement l'avis d'ECONEWS.
The views expressed in this publication are those of the authors; they are published in their original language, and do not necessarily reflect the opinion of ECONEWS.

THE FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة في بيروت وجبل لبنان
Chamber of Commerce Industry and Agriculture of Beirut and Mount-Lebanon

Actu du mois

Mohamed Choucair honore Ghassan Ghosn, le nouveau secrétaire général de la Cisa

C'est en l'honneur de Ghassan Ghosn, président de la Confédération générale des travailleurs libanais qui vient d'être élu secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats des travailleurs arabes (Cisa), que Mohamed Choucair a rassemblé un parterre de personnalités lors d'une conférence qui a eu lieu le 13 juillet dernier dans les locaux de Sanayeh. La cérémonie s'est notamment tenue en présence du ministre du travail, Sejaan Azzi, du président de Business Med, Jacques Sarraf, de la journaliste Raghida Dergham et d'un parterre et de nombreux acteurs économiques. «Nous honorons aujourd'hui Ghassan Ghosn et prouvons ainsi que le dialogue social entre les organismes économiques et les travailleurs est au-dessus de toutes les tentatives de division et slogans stériles», a déclaré Mohamed Choucair. S'exprimant au nom des organismes économiques, il a félicité Ghassan Ghosn pour son élection à la tête de la Cisa, «une fierté pour le Liban». Il a aussi assuré que les deux bords croient fortement en cette coopération stratégique. Même son de cloche du côté de Ghassan Ghosn qui a assuré que «le dialogue social avait permis de vaincre les disputes pour assurer les intérêts de tous les citoyens car, a-t-il poursuivi, il n'y a pas d'économie sans société». Il a ajouté qu'«une coopération entre les organismes économiques, les travailleurs et les citoyens pour contrer le chômage permettra de lutter contre la terreur».

«La livre libanaise est stable», affirme Riad Salamé

Riad Salamé, le gouverneur de la Banque du Liban (BDL), a une nouvelle fois assuré de la bonne santé de la livre libanaise dans un discours prononcé le 14 juillet dernier en ouverture de la 2e édition de la Conférence sur l'économie de la diaspora organisée au Mövenpick à Beyrouth. Parrainé par le chef du Parlement, Nabih Berry, et organisé par le groupe Al-Iktissad Wal-Aamal en coopération avec la BDL et l'Autorité de développement des investissements au Liban (Idal), l'événement a rassemblé 550 hommes d'affaires issus de la diaspora libanaise dans le monde.

Dans son discours, le gouverneur de la BDL a ainsi déclaré que la livre libanaise avait conservé sa valeur de change par rapport au dollar dans un contexte de «guerre des devises» au niveau international. Il a également souligné que la BDL avait «augmenté ses avoirs en devises de 3 milliards de dollars», ce qui, selon lui, a notamment eu pour effet «de renforcer la solvabilité du Liban et la stabilité de la livre».

Le gouverneur a aussi souligné le rôle des expatriés libanais pour «financer le pays», rappelant que les transferts de la diaspora ont «historiquement représenté entre 12 et 20 % du PIB». Également présent parmi les intervenants à la conférence, le président de la Fédération des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture au Liban (FCCIAL), Mohamed Choucair, a quant à lui souligné que le Liban était à l'aube d'une période faste, étant bien placé pour participer «à la reconstruction de l'Irak et de la Syrie», ainsi que pour exploiter ses réserves d'hydrocarbures.

Euromed Invest #OPENMYMED, le 1er rendez-vous d'affaires à Marseille pour les acteurs de la filière mode

La Chambre de commerce italienne pour la France de Marseille (CCIFM), en collaboration avec la CCI Marseille Provence (CCIMP), la CCI Internationale PACA et la CCIA-BML (Beyrouth Mont-Liban) et en partenariat avec les organisateurs du workshop #OPENMYMED de Marseille, La Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode (MMMM) ont organisé le 19 mai 2016 un roadshow EUROMED Invest destiné à la mise en réseau des acteurs de la Méditerranée du secteur « textile » et de la mode. Au programme plus de 180 rencontres d'affaires B2B, des échanges de savoir-faire pour promouvoir les échanges entre Start up, PME et clusters du pourtour de la Méditerranée et le lancement du Club des industriels OPENMYMED2. Cet événement s'est tenu à La Villa Méditerranée à Marseille (en France) et a rassemblé 50 sociétés françaises, 7 italiennes, 5 libanaises, 5 marocaines, 7 tunisiennes et 1 portugaise. Objectif de cette rencontre : les atouts d'un partenariat gagnant/gagnant entre les deux rives de la méditerranée.

L'innovation et l'invention, un outil pour lutter contre la pauvreté

L'Organisation pour le développement industriel des Nations Unies (ONUDI) a organisé le lancement du centre Creative Lebanon, conjointement avec le ministère de l'Industrie, le 12 juillet dernier. Le ministre de l'Industrie, Hussein El Hajj Hassan, la chef de la Délégation de l'Union européenne au Liban, Christina Lassen, et l'ambassadeur d'Italie au Liban, Massimo Marotti, étaient présents à la cérémonie. Creative Lebanon est un centre pilote créé pour aider les petits producteurs libanais à montrer leurs nouveaux produits innovants et créer des liens plus étroits avec les marchés locaux. «Pour l'ONUDI, le lancement de Creative Lebanon est une étape importante vers la promotion d'une industrie inclusive et pérenne au Liban. Cette initiative met en avant le savoir-faire libanais en matière de créativité et de design, et permettra de créer des opportunités économiques et des emplois», a déclaré Cristiano Pasini, représentant de l'ONUDI. Massimo Marotti a souligné que «cette initiative a reçu le soutien de l'Italie pour la conception et le design des produits, afin de permettre aux PME libanaises d'évoluer et de mieux vendre leurs produits». «Pour ce qui est des industries créatives, le Liban a un avantage compétitif certain dans la région et a su montré, à maintes reprises, son vibrant esprit créatif», a affirmé Christina Lassen. Le ministre de l'Industrie a quant à lui remercié l'Union européenne et l'Italie pour leurs contributions respectives et exprimé son soutien au projet, estimant que cette initiative contribuerait à promouvoir les produits des petits producteurs.

Pour le FMI, le Brexit risque de ralentir la croissance de la France en 2017

Le Fonds monétaire international (FMI), invoquant le Brexit, a révisé légèrement à la baisse sa prévision de croissance pour la France en 2017 et table désormais sur une progression du PIB proche de 1,2 % contre 1,5 % auparavant. La décision des Britanniques de quitter l'Union européenne n'a en revanche pas modifié la prévision de croissance pour 2016, toujours attendue à 1,5 %, estime le FMI dans son rapport annuel définitif. Cette modification pour 2017 «reflète principalement une reprise plus lente de l'investissement dans les entreprises, en raison de la hausse de l'incertitude et de la volatilité sur les marchés financiers et d'une moindre demande d'importations de la part du Royaume-Uni et d'autres pays européens», explique le FMI. L'impact sur la consommation devrait toutefois rester «limité à court terme», ajoute l'organisation internationale, tout en soulignant que ses prévisions ne valent que si les conditions sur les marchés financiers restent stables et que l'exposition des banques françaises au Royaume-Uni reste limitée. Le FMI a aussi révisé à la baisse sa prévision de croissance pour la zone euro en 2017, tablant désormais sur 1,4%, contre 1,6% auparavant en raison principalement de l'impact négatif du Brexit.

PUBLICITÉ

Information Tarifs

Surface Pub	Dimension	Prix
Page pleine	25cm L x 33cm H	$ 1,000
Demi-page	12cm L x 33cm H	$ 600
Quart de page	12cm L x 16cm H	$ 400
Manchette bas de page	25cm L x 6cm H	$ 250

Diffusion: 22 000 destinataires: chambres de commerce des pays méditerranéens, ambassades du Liban, ministères, parlementaires, ambassades étrangères, sociétés commerciales, industrielles, de services, syndicats, organisations et commissions économiques, banques.

Website: www.ccib.org.lb **Email:** econews@ccib.org.lb

Call: 1314.ext.14 | +961.1.353390.ext.14 | +961.1.353190.ext.111/ 266

THE FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة في بيروت وجبل لبنان
Chamber of Commerce Industry and Agriculture of Beirut and Mount-Lebanon

Hussein Hajj-Hassan: Pas d'autres solutions que de subventionner ou protéger l'industrie

Marilyne Jallad

Alors qu'il a été salué à l'unanimité pour son travail efficace, presque chirurgical, à la tête du portefeuille agricole, le ministre de l'Industrie, Hussein Hajj-Hassan, ne tarit pas d'efforts pour trouver des solutions pour redresser l'industrie et l'économie libanaise. Un des thèmes de prédilection des axes de travail du ministère de l'Industrie : accroître la production pour augmenter les exportations largement déficitaires par rapport aux importations. Plus de détails dans cet entretien.

Le Liban traverse une phase difficile. Comment l'expliquez-vous ?

La situation est très simple : Le Liban, avec quatre millions d'habitants, un chiffre estimé actuellement à six millions en incluant les réfugiés syriens et palestiniens, produit et ne peut pas exporter plus de trois milliards de dollars alors qu'il importe autour de 18 milliards de dollars ayant pour résultat un déficit de la balance commerciale autour de 15 milliards de dollars. Depuis que le tourisme a connu cette chute brutale, sans oublier que l'économie régionale et internationale sont en récession, nous faisons face à une situation économique en régression et à un nombre d'offres d'emplois qui diminue. Effectivement, il y a un grand problème économique et social qui exige de nous des solutions. Tout le monde cherche des solutions, tous les pays du monde cherchent à augmenter leurs exportations et à diminuer leurs importations. Alors pourquoi ne pas faire comme les autres ? Car augmenter les exportations c'est faire entrer des devises dans le pays, accroître la production et offrir davantage d'emplois, notamment à nos jeunes. En effet, l'industrie est globalement en difficulté comme tous les autres secteurs.

Tous les pays cherchent des solutions, dites-vous, pour palier à la crise. De quels pays le Liban s'inspire-t-il ?

Ces pays utilisent les instruments et outils qu'il faut : ils font du protectionnisme ou subventionnent. Certains ont trouvé des moyens pour produire moins cher, en payant 100 dollars par mois leurs ouvriers, en distribuant des combustibles à prix subventionnés, en s'appuyant sur leurs ressources naturelles ou encore en produisant massivement comme en Chine. Il n'y a pas de miracle, pas d'autres solutions possibles: subventionner ou protéger !

Quelle est donc l'équation prioritaire de travail de votre ministère ?

Nous voulons des emplois, nous voulons un développement économique, nous devons encore voir où. Je ne suis ni contre les banques, ni contre les secteurs des services ni contre le tourisme mais cela ne suffit pas. Il faut encourager la production dans l'industrie et l'agriculture.

> « IL FAUT ENCOURAGER LA PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE ET L'AGRICULTURE. »

Sur quels axes de redressement le Liban devrait-il plancher ?

Nous sommes face à un chantier immense et il y a beaucoup de choses à faire, notamment redresser la politique économique et fiscale du Liban ainsi que celle du secteur immobilier. Si notre économie a des malformations c'est notamment en raison des prix exorbitants de l'immobilier. Cela est dû au fait que nous n'avons pas de politique qui freine les prix. Prenons l'exemple d'un spéculateur dans le domaine immobilier : ce

Le ministre Hussien Hajj-Hassan.

dernier paie les mêmes impôts que ceux imposés à l'acheteur d'un appartement, ce qui n'est pas logique ! A titre d'exemple un citoyen qui souhaiterait revendre son appartement, cinq ans maximum après son achat. Il n'a pas le droit de payer 10% à 17% de taxes à la revente mais reverser 30% car on estime qu'il fait de la spéculation!

Qu'en est-il de l'avenir des accords commerciaux contractés entre le Liban et ses partenaires, notamment l'Union européenne ?

Actuellement, en coopération avec d'autres ministères, nous étudions tous les accords commerciaux contractés par le Liban et nous en proposons la révision. Notamment, l'Accord d'association signé avec l'Union européenne, mais aussi ceux que nous avons avec les pays arabes et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Nous souhaitons les réviser dans le but de les modifier en faveur des deux parties. C'est un droit et un devoir de revoir ces accords. Je ne demande pas du tout leur suppression, ça ne serait pas sage mais de les améliorer légèrement au profit du Liban.

Quid des autres mesures de modernisation entreprises par le ministère de l'Industrie ?

Le ministère de l'Industrie envisage aussi la mise en place de taxes protectionnistes spécifiques dans plusieurs secteurs. Une décision que nous avons prise il y a quelques jours à l'issue d'une réunion avec des représentants de l'Institut des normes et des spécifications (Libnor), de l'Institut de recherche industrielle (IRI), de l'Association des industriels libanais (AIL) et de syndicats du secteur. Nous sommes également en train d'étudier les moyens de protéger d'autres secteurs exposés au dumping, et pour cela nous avons demandé aux industriels de préparer des études complètes sur leurs secteurs. Car nous estimons, qu'il est indispensable de moderniser certaines normes. Il est en effet de notre devoir de les réadapter aux besoins du marché, de l'industrie et du consommateur.

Nous observons aussi que vous ne tarissez pas d'efforts pour dialoguer avec le secteur privé en vue de trouver des solutions.

Il est de mon devoir, en tant que ministre de l'Industrie, de me réunir et d'être en bons termes avec tout le monde, il y va de l'intérêt de mon ministère et non de mon intérêt personnel. Je dialogue avec tout le monde, notamment avec les Chambres de commerce, les autres ministères, les producteurs, les agriculteurs, les banques, etc. C'est l'intérêt de l'industrie qui est prioritaire. Et je pense que cela est inhérent au caractère humain et qu'il est nécessaire d'entretenir un contact positif et constant avec les autres.

Quel conseil donneriez-vous un à un jeune industriel peu confiant dans l'avenir ?

Il est vrai que la situation est compliquée mais il faudrait toujours y faire face avec enthousiasme et optimisme. Nous espérons que cette situation s'améliorera le plus vite possible.

THE FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة في بيروت وجبل لبنان
Chamber of Commerce Industry and Agriculture of Beirut and Mount-Lebanon

Accord de coopération entre Liban Post et la CCIA de Beyrouth et du Mont-Liban en faveur des entreprises

Les entreprises adhérentes à la Chambre peuvent dès à présent renouveler leur adhésion annuelle en se rendant au au bureau Liban Post le plus proche. Plus besoin de faire des kilomètres en voiture, d'affronter les embouteillages incessants, l'accord de coopération conclu entre Liban Post et la CCIA BML constitue un gain de temps qui devrait permettre d'apaiser vos nerfs.

Pour la modique somme de 10 000 livres libanaises, une entreprise inscrite à la Chambre de commerce de Beyrouth et du Mont-Liban pourra désormais renouveler son adhésion annuelle en passant par le bureau de poste le plus proche de son lieu de travail. De son coté, Liban Post s'engage à faire la formalité à votre place dans un délai maximal de trois jours. Un service à domicile ou au bureau est aussi proposé.

L'objectif de ce partenariat, auquel la Chambre et Liban Post ont longuement œuvré dans les coulisses, vise essentiellement, dans un premier temps, à faciliter les démarches des entreprises adhérentes à la Chambre pour renouveler leur adhésion annuelle. Cette initiative entre dans le cadre de la stratégie mise en place par la direction générale de la Chambre pour continuellement moderniser les services proposés aux entreprises.

Cet accord de coopération a été annoncé en direct des locaux de la Chambre de Beyrouth et du Mont-Liban à Sanayeh le 11 juillet dernier lors d'une conférence de presse. Étaient présents aux côtés de Mohamed Choucair, le représentant de Liban Post, Chadi Moughanes, accompagné du chargé des opérations, Naji Banjac. Du côté des responsables de la Chambre, le directeur général, Rabih Sabra, le vice-président, Mohammad Lamaa, l'avocat André Nader, les directeurs des départements de contrôle, Wissam El Hossari et d'informatique, Dori Abi-Saab ainsi que le conseiller Khaled Kabbani. Aussi au rendez-vous, les présidents de l'Association des commerçants d'Iklim El Kharoub et de Hadath, Ahmad Alaaddin et Antoine Abboud ainsi que le président de l'Association des expositions et des conférences, Elie Rizk.

Avantages pour les entreprises

Jusqu'à aujourd'hui, ce type de formalités nécessitait de se rendre dans l'une des quatre branches de la Chambre, à Sin El Fil, Jounieh, Baakline, Sanayeh ou encore au bureau récemment ouvert à Aley.

Au total, Liban Post dispose de 100 bureaux répartis aux quatre coins du territoire libanais. Autre avantage, il sera aussi possible d'obtenir certains documents d'adhésion grâce à une plateforme électronique. Les opérations seront contractées à la Chambre et Liban Post conserve ainsi son rôle de facteur.

Deux options sont proposées : la première est de se rendre au bureau de poste et d'attendre que Liban Post se charge de régler le montant de votre adhésion à la Chambre. Vous pourrez alors récupérer un reçu de réception tamponné par la CCIA-BML le lendemain ou le surlendemain. La seconde est un service de porte à porte : il vous suffira de contacter par téléphone Liban Post, et le reste suivra sans que vous ayez besoin de vous déplacer.

Mohamed Choucair et Chadi Moughanes entourés de membres de la Chambre et de Liban Post.

Le projet de loi sur la signature électronique encore en suspens au Parlement

Dans son allocution de bienvenue, Mohamed Choucair a affirmé que ce mémorandum d'accord avec Liban Post est un moyen de faciliter les transactions des entreprises inscrites à la Chambre en leur faisant gagner du temps et en réduisant fortement le coût de leurs déplacements. «Nous avons observé qu'il y a une urgence à effectuer des mesures qui faciliteraient les transactions des entreprises adhérentes, et cela fait partie de notre stratégie de ne négliger aucun effort pour faire en sorte de soutenir au mieux les institutions et les aider à supporter cette étape très difficile par laquelle passe le pays avec le moins de pertes possibles», a-t-il ajouté.

«Depuis des années, la Chambre œuvre pour fournir aux entreprises des programmes en ligne à travers une plateforme électronique mise en place pour leur permettre d'accomplir leurs transactions, de manière directe entre les institutions et la Chambre, et ce sans l'intervention d'une tierce partie. Mais malheureusement, le projet de loi sur la signature électronique est encore otage du Parlement laissant en suspens les intérêts des citoyens et de notre économie nationale», a-t-il rappelé.

Le président de la Chambre a par ailleurs déploré que «les années passent et le monde progresse rapidement alors que le Liban va dans le sens inverse. Malheureusement, nous avons toutes les clés du succès en main mais notre problème reste politique, les politiciens empêchant de répondre aux aspirations de nos jeunes et aux besoins de notre économie». Il s'est par ailleurs dit frustré pour le Liban, pays de rayonnement, de science, d'excellence, d'innovation et de créativité, pourtant en recul annuel selon les indicateurs de compétitivité, de transparence et d'évolution mondiale».

De son côté, Chadi Moughanes a chaleureusement remercié Mohamed Choucair pour la confiance que la Chambre a bien voulu accorder à Liban Post en lui confiant les formalités de renouvellement d'adhésion des entreprises qu'elle représente. «Nous mettrons toute notre énergie au service de la chambre afin que Liban Post puisse lui fournir le meilleur service avec chacun de ses adhérents», a-t-il déclaré. Il a également rappelé le contexte extrêmement difficile par lequel passe le pays et ses citoyens, assurant que Liban Post faisait tout son possible pour développer des services dignes des standards internationaux en vue de faciliter la vie des Libanais. «Avec cet accord de coopération, c'est un gain de temps et d'attente dans les embouteillages ainsi que de modernisation que nous mettons au service de la Chambre», a conclu le représentant de Liban Post.

La Chambre projette de généraliser cette coopération qui n'en n'est qu'à ses prémisses pour faciliter aux entreprises la couverture d'un plus grand nombre de formalités et de services.

THE FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة في بيروت وجبل لبنان
Chamber of Commerce Industry and Agriculture of Beirut and Mount-Lebanon

Jorge Geraldo Kadri : Des échanges économiques prometteurs entre le Brésil et le Liban

Marilyne Jallad

C'est un ambassadeur extrêmement humble et chaleureux que j'ai eu l'occasion de rencontrer et qui représente si bien la richesse de la mixité brésilo-libanaise. Sa terre d'origine est le Liban, un pays que Jorge Geraldo Kadri ne cesse de découvrir jour après jour avec joie depuis sa nomination le 9 mars 2015. Rencontre.

Comment définiriez-vous les relations entre le Brésil et le Liban ?

On peut dire que les relations bilatérales au niveau politique, économique et diplomatique sont excellentes entre les deux pays. Au niveau militaire, avec une frégate de 250 hommes, le Brésil est présent auprès de la mission onusienne de la Finul. Une présence culturelle est aussi perceptible avec le Centre culturel brésilien qui se trouve en plein cœur de Beyrouth. Je dirais que le maillon faible de la relation se situe au niveau économique et commercial. En effet, le commerce bilatéral, estimé à 315 millions de dollars, reste très déséquilibré au niveau de l'exportation. Alors que le Brésil exporte 288 millions de dollars en produits divers et variés, le Liban, lui, n'en exporte que 15 millions.

Quels sont les produits phares des exportations bilatérales ?

Les exportations brésiliennes sont essentiellement des produits basiques: tous types de viandes, sucres, tabacs et cafés. Les exportations du Liban vers le Brésil concernent presque uniquement les superphosphates. Je suis cependant optimiste car le commerce bilatéral peut évoluer. Je suis d'ailleurs heureux d'être au Liban au moment où la volonté de faire évoluer ces relations économiques bouge et est de plus en plus forte des deux côtés.

L'accord Mercosur-Liban peut-il constituer un tremplin pour les relations économiques entre les deux pays ?

Dès 2014, une forte volonté de renforcement des relations commerciales s'est fait sentir avec l'accord Mercosur-Liban dont le processus de négociation a commencé en 2015 entre le ministre de l'Économie et du Commerce, Alain Hakim, et la délégation du Mercosur à Beyrouth. La mouture finalisée de ce texte devrait se concrétiser prochainement. Contrairement aux négociations entre l'Union européenne et le Mercosur, qui sont en pourparlers depuis 2001, le processus sera bien plus rapide au Liban car le pays est petit. L'accord, nous l'espérons, devrait entrer en vigueur d'ici trois ans. Il devrait notamment bénéficier au secteur privé qui paye aujourd'hui des taxes élevées pour pénétrer le marché brésilien. Quand l'accord Mercosur-Liban sera signé, le commerce bilatéral entre les deux pays sera largement renforcé.

Le Liban, petit marché et petit pays, peut-il être encore considéré comme une porte d'entrée sur le marché régional ?

Bien entendu, le Liban reste une porte d'entrée clé sur le marché du Moyen-Orient, en particulier dans l'optique de la reconstruction en Syrie. Lorsqu'il s'agira de reconstruire, les Brésiliens auront intérêt à venir et à nouer des partenariats avec les entreprises libanaises qui connaissent bien les rouages du marché régional.

L'ambassadeur Kadri en compagnie du Premier ministre Tammam Salam.

En compagnie de Mauro Viera, ministre brésilien des Relations Extérieures lors de sa visite au Liban en septembre 2015.

Renouant avec ses racines libanaises lors d'une visite à Baalbeck.

Quel rôle peut jouer le Conseil d'affaires libano-brésilien dans le renforcement de nos relations commerciales ?

Nous devons cette idée à mon prédécesseur, Affonso Massot, et au président de la Chambre de commerce de Beyrouth et du Mont-Liban, Mohamed Choucair, qui ont officiellement lancé ce Conseil en 2014. Présidé par un homme rassembleur qu'est Rabih Frem, il devrait fonctionner comme une plateforme regroupant 12 hommes d'affaires de chaque pays. Cette entité incarne une dynamique forte qui devrait, en plus de l'accord Mercosur-Liban, permettre de renforcer les liens économiques et commerciaux entre nos deux pays. Toutes ces actions rendent les perspectives d'échanges plus qu'encourageantes.

L'ambassadeur Jorge Geraldo Kadri dans son bureau beyrouthin.

Quels partenariats sont à encourager en particulier ?

Le Liban a un grand intérêt à investir davantage au Brésil en diversifiant ses exportations, notamment dans les secteurs où il a fait ses preuves : la banque, l'éducation, la joaillerie, l'agriculture, l'immobilier, la cimenterie, le papier et le plastique. De plus, environ 8 millions de Brésiliens sont d'origine libanaise, d'où l'importance de la diversification de ses exportations. Une compagnie brésilienne travaille déjà sur le barrage de Janna. Sur le plan multilatéral militaire, le Brésil est toujours partenaire de la Finul et le Liban va lui acheter prochainement six avions d'entrainement Super Tucano qui seront affrétés d'ici 2017 grâce à un partenariat conclu entre la compagnie brésilienne EMBRAER et la firme américaine Sierra Nevada. Le Brésil doit également livrer au Liban 16 chars militaires, en partenariat avec la compagnie italienne INVECO. La compagnie EMBRAER a aussi vendu un avion à la compagnie Cedar Executive, liée à la Middle East Airlines (MEA).

Pourquoi avoir reporté le Forum d'affaires prévu en septembre prochain à Beyrouth?

La rencontre a été reportée à février 2017 pour deux raisons : la nécessité d'attendre les conclusions du Diaspora Energy Forum organisé par le ministère libanais des Affaires étrangères à Sao Paolo et qui rassemble, pour la première fois, des Libanais d'Amérique latine. L'objectif est de voir comment les Libanais d'origine peuvent aider le Liban économiquement, comment récupérer leur nationalité, etc. Nous attendons aussi la visite du Conseil d'affaires libano-brésilien qui se tiendra en novembre prochain. Ces deux événements majeurs, qui devraient renforcer l'expérience des échanges entre nos deux pays, donneront davantage de crédibilité et d'envie d'y participer aux entreprises brésiliennes et proposeront de nouvelles pistes pour étoffer au maximum cet événement d'envergure et assurer son succès.

Êtes-vous optimiste sur l'avenir des relations entre les deux pays?

En tant que diplomate, mais aussi à un niveau plus personnel, je suis très content d'être au Liban et suis extrêmement confiant quant au renforcement des relations économiques bilatérales et en l'avenir du Liban qui, malgré le contexte de crises régionale et locale, se relèvera comme toujours grâce à son peuple travailleur et résilient.

Quid de vos origines…

Mes grands-parents paternels sont originaires de Zahlé. Mon père est né au Liban en 1928 et y a vécu et étudié jusqu'à ses vingt ans. Puis, en 1948, après avoir terminé le Collège, il part pour le Brésil. C'est là-bas qu'il rencontre ma mère dont la famille est aussi originaire du Liban mais du petit village de Tarchiche, proche de Zahlé. Contrairement à lui, elle est la seule de ses sept sœurs à être née au Brésil après l'émigration de ses parents en 1927. Ils se sont mariés en 1950. On peut dire que je fais partie de la première génération de migrants côté paternel et de la seconde côté maternel. Quant à mon parcours diplomatique, ma nomination en tant qu'ambassadeur au Liban a été motivée par mon envie de découvrir ma terre et de revenir à mes racines. D'ailleurs, je découvre que je ne manque pas de cousins et de cousines tant ils sont nombreux. Avant cela, j'étais ambassadeur du Brésil en Pologne jusqu'en 2015 et de 2008 à 2012 en Guinée-Bissau.

Que retenez-vous à ce jour de l'expérience libanaise?

C'est une expérience extraordinaire car le pays du Cèdre est important pour le Brésil pour des raisons économiques, historiques, politiques, culturelles et diplomatiques. Je ne regrette absolument pas d'être en mission dans le pays de mes ancêtres où je renoue avec ma terre et rencontre des gens passionnants.

THE FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة في بيروت وجبل لبنان
Chamber of Commerce Industry and Agriculture of Beirut and Mount-Lebanon

Beirut Digital District, le futur Silicon Valley libanais ?

BDD, le pôle technologique numérique libanais, est une lueur d'espoir et d'innovation dans la grisaille économique ambiante. Mouhamad Rabah, directeur général de ZRE s.a.l – Développeurs de Beirut Digital District –, revient pour Econews sur son essor continuel.

Créé en 2012, Beirut Digital District (BDD) est le résultat d'un partenariat entre ZRE s.a.l – développeur de BDD –, Berytech et le ministère des Télécommunications.

Situé au coeur de Beyrouth, «cette communauté» est le centre des incubateurs et des accélérateurs conçus pour héberger des startups innovantes et des espaces commerciaux destinés à accueillir les moyennes et grandes entreprises.

Le BDD est le premier établissement offrant des prix compétitifs et qui vise à devenir le lieu ultime où la communauté numérique créative peut se réunir pour travailler, vivre, et s'amuser.

Retour sur les objectifs du BDD

Pour information, ZRE s.a.l est un groupe de développement immobilier qui se spécialise dans la création d'espaces de vie uniques et de travail, se caractérisant par une atmosphère et par un large éventail de services. «L'objectif de ZRE est de créer des communautés à valeur ajoutée qui se concentrent sur la satisfaction des clients et sur le maintien des valeurs des actionnaires», souligne son directeur général, Mouhamed Rabah. «Qu'il s'agisse de projets résidentiels ou de développements commerciaux, les projets de ZRE se caractérisent par leur innovation, leur confort et leur qualité inégalée», ajoute-t-il.

Beirut Digital District vise à créer un centre pour les industries numériques et créatives au Liban. «Il fournit un environnement d'affaires idéal, des services à valeur ajoutée et une infrastructure de pointe pour que les entreprises puissent accroître leur productivité et grandir». Le BDD est le premier établissement à offrir des prix compétitifs. C'est un lieu de vie sain où une main-d'œuvre jeune et dynamique peut travailler, vivre et s'amuser. Son objectif à moyen-long terme est de créer un «cluster numérique», c'est à dire une communauté d'experts qui regroupe les entrepreneurs, répond à leurs besoins et les connecte aux grandes entreprises et aux influenceurs de l'industrie. Le directeur général et son équipe ambitionnent de développer encore davantage le BDD en vue d'aider les entrepreneurs à créer de nouvelles entreprises offrant des services, des applications et des outils utiles à l'économie numérique du Liban et de la région.

À la différence des parcs technologiques de banlieue, il est construit au cœur de la ville. Situé dans le quartier de Bachoura, son emplacement est stratégique : à proximité de l'aéroport, du port, du centre-ville et à quelques minutes seulement de plus de six universités.

Services multiples proposés aux entreprises et startups

Le Beirut Digital District est une communauté inclusive, qui offre un environnement «one-stop-shop» aux entreprises afin d'assurer leur confort professionnel, couplé à une infrastructure solide et fiable. «Les services offerts vont de l'assistance à la création d'entreprise et son fonctionnement, aux services répondant aux besoins quotidiens des employés», explique-t-il.

Ces services sont :

- Des services qui permettent aux entreprises de gagner du temps et de se concentrer totalement sur leur métier. Ils comprennent un suivi continu auprès du ministère des Finances, de la municipalité et du Fonds national de sécurité sociale (FNSS) ainsi que le paiement des factures auprès des services publics.
- Une assistance et une aide sur tout ce qui concerne la création d'entreprise ainsi qu'un conseil légal, financier et d'audit offerts à des taux réduits.
- Un accès facilité au financement des entreprises étant donné que 75% des investisseurs en capital-risque au Liban opèrent à partir du BDD.
- Des services en ressources humaines qui aident les entreprises à trouver et à recruter les meilleurs talents, tout en réduisant les coûts et en améliorant l'efficacité.
- Une infrastructure informatique flexible et fiable, incluant la fibre optique, la 4G à large bande, et une connexion WIFI gratuite en plus d'une équipe technique de support.
- Gestion des installations comprenant une équipe de réception pour gérer les appels et accueillir les visiteurs, une sécurité de pointe (CCTV et le contrôle de sécurité), 24/7 d'énergie assurant l'alimentation permanente à tous les utilisateurs et installations, ainsi que des services de nettoyage.
- De nombreuses places de parking sont aussi disponibles.
- Des services d'appui facilitant la vie quotidienne des compagnies à BDD : services de blanchisserie, lavage et/ou réparation de voitures, organisation d'événements et services de livraison.

L'infrastructure du pays, encore un obstacle à un meilleur environnement des affaires

«Les obstacles auxquels nous faisons face sont les mêmes que ceux que tout le monde subit dans le pays : l'instabilité politique et l'insécurité», certifie Mouhamed Rabah. Un autre problème, explique-t-il, réside dans l'infrastructure du pays. À titre d'exemple, il cite «les permis de construire qui prennent beaucoup de temps pour être délivrés par le gouvernement». Et comme toutes les entreprises et la majorité des citoyens libanais, le BDD ne fait pas exception à la règle et subit lui aussi l'obstacle de la connexion Internet au Liban. «La connexion dans le pays est lente, ce qui rend le travail quotidien assez difficile», déplore-t-il. Mais il ajoute : «Depuis le début de l'année 2016, nous avons enfin été connectés à la fibre optique, ce qui a amélioré la situation. Nous espérons que cette connexion sera de plus en plus facile d'accès dans le futur proche».

Le BDD, un futur Silicon Valley régional ?

Quid des accomplissements chiffrés à ce jour ? «Jusqu'à présent, 17 500 m² d'espace bureaux ont été aménagés ce qui correspond à sept immeubles hébergeant approximativement 50 compagnies et environ 1 000 employés», indique Mouhamed Rabah. Des chiffres qui donnent de l'espoir quant aux initiatives positives en faveur des jeunes pousses dont l'avenir professionnel est entravé par un taux de chômage estimé par le ministère du Travail à 36%.

Quant à savoir si la Silicon Valley, l'épicentre mondial de l'innovation qui se trouve à San Francisco est un modèle de référence pour le BDD ? Bien sûr, «nous nous référons souvent à la Silicon Valley et nous la prenons souvent en exemple, ainsi qu'à d'autres grands projets et communautés d'entreprises dans le monde, même si nous en sommes encore loin», confie Mouhamed Rabah. «Nous voulons devenir le centre et le noyau de production pour toute la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord», dit-il, plein d'entrain, en clôture de notre entretien.

THE FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة في بيروت وجبل لبنان
Chamber of Commerce Industry and Agriculture of Beirut and Mount-Lebanon

Baisse de l'euro et des prix de pétrole: quel impact sur l'économie locale ?

Bachir El Khoury

Les conséquences à court-terme sont mitigées ou faible en ampleur, en raison notamment d'autres facteurs exogènes, tandis qu'à long terme le maintien d'un baril faible risque d'avoir des retombées néfastes sur l'économie, notamment les transferts d'émigrés.

Depuis la mi-2014, deux variables externes majeures dans l'équation économique locale ont connu une évolution conséquente : la dégringolade des prix pétroliers, qui ont chuté à un plus bas depuis 13 ans en février dernier - en dessous de 27 dollars pour le baril à New York - et la forte baisse de l'euro face au dollar, dont le taux a frôlé la parité en mars 2015 avant de se stabiliser autour de 1,1. Dans un pays où 96% des besoins énergétiques sont importés et dont la facture pétrolière représentait jusque-là plus de 10% du PIB, mais aussi qui importe 40% de ces produits d'Europe - avec une monnaie ancrée au dollar - ces changements devaient à priori constituer une aubaine, d'autant qu'ils intervenaient dans un contexte de fort ralentissement économique. Mais cela n'a pas réellement été le cas et ne le sera pas, en cas de maintien de la tendance actuelle. Pourquoi ?

Ralentissement du déficit commercial ?

Premier impact constaté de ces deux effets combinés : une baisse du déficit commercial en 2015, lequel s'est établi à 15,1 milliards de dollars, contre 17,2 milliards l'année précédente, avant de se creuser de nouveau en 2016...

L'an dernier, la contraction était notamment liée à une baisse de 12% de la valeur des importations. À eux seuls, les dérivés pétroliers - qui représentaient toujours le principal poste d'importation (18% du total) - ont reculé de près de 30%, totalisant 3,3 milliards de dollars en 2015, contre 4,7 milliards un an plus tôt. Cette économie de 1,3 milliard aurait pu néanmoins être plus importante sans la forte corrélation négative qui existe entre l'évolution du prix du pétrole et les importations de carburants hors EDL, estiment certains analystes.

C'est ce qui explique d'ailleurs l'inversement de la tendance baissière en 2016 ; le déficit est, en effet, reparti à la hausse, atteignant 6,8 milliards de dollars fin mai, contre 5,8 milliards au cours des cinq premiers mois de 2015 (+15%), cette fois sous l'effet d'une augmentation des importations (+11%). Cette évolution découle notamment d'une forte hausse de l'achat de produits pétroliers (+ 62%), attestant la suprématie de l'effet quantité sur l'effet prix.

Autre effet mitigé : avec la chute de l'euro, les produits libanais sont devenus relativement plus chers, alors que le pays peine déjà à exporter vers le Vieux continent - le total des exportations évolue toujours en-dessous de 380 millions de dollars par an - tandis que les exportations vers les pays arabes, déjà affectées par la guerre en Syrie et le contexte régional, risquent de se détériorer davantage en raison de la chute des prix pétroliers, et de la baisse conséquente des capacités financières des pays du Golfe et du pouvoir d'achat de leurs habitants. En 2015, les exportations vers ces pays ont déjà reculé, certes en partie à cause des difficultés d'acheminement des marchandises, avec la fermeture de la voie terrestre conventionnelle. Mais la baisse de la demande dans ces pays, suite à la dégringolade des revenus pétroliers y est également pour quelque chose ; les exportations vers l'Arabie saoudite ont ainsi reculé à 392 millions de dollars l'an dernier, contre 427 millions en 2014 (-8,2%) tandis celles à destination du Qatar ont totalisé 95 millions de dollars, contre 118 millions un an plus tôt, soit une baisse d'environ 20%.

> « LA BAISSE DES COURS DE BRUT N'A PAS EMPÊCHÉ LE DÉRAPAGE DU DÉFICIT PUBLIC, EN DÉPIT DU POIDS DES TRANSFERTS À L'EDL DANS LES DÉPENSES DE L'ÉTAT »

Le déficit public toujours en hausse

Par ailleurs, la baisse des cours de brut n'a pas empêché le dérapage du déficit public, en dépit du poids des transferts à l'EDL dans les dépenses de l'État, et par ailleurs, du bien-fondé empirique de la théorie des « déficits jumeaux » ; celle-ci établit une corrélation positive entre déficit commercial et déficit public. Or ce dernier, contrairement à l'évolution de la balance de l'État, s'est creusé davantage en 2015, même si les tendances se sont alignées au cours du premier semestre de l'année en cours ; l'an dernier, il a atteint, en effet, quatre milliards de dollars, en hausse de 29% par rapport à 2014, selon le ministère des Finances.

Pour autant, la baisse des cours du brut a contribué à ralentir l'augmentation du déficit public, en permettant une nette diminution des transferts du Trésor à l'EDL. Troisième poste de dépenses de l'État, ces transferts sont passés de 2 milliards de dollars en 2014 à moins de 1,2 milliards en 2015.

Cela signifie que la hausse du déficit provenait d'ailleurs et que les conséquences de la double baisse du pétrole et de l'euro n'ont simplement pas compensé l'effet d'autres facteurs ayant pesé davantage dans la balance. Une lecture approfondie du bilan des Finances de l'État permet en effet d'en déterminer la cause : cette détérioration résulte d'une hausse du service de la dette (+6,5% pour les intérêts et +14% pour le capital) couplée à une baisse de 12% des recettes publiques.

Risque de déflation ?

Sur un autre plan, la baisse du pétrole et de l'euro ont provoqué un autre effet mitigé : une baisse du niveau des prix, à la grande satisfaction des consommateurs, mais non sans impact négatif par ailleurs. Selon les dernières estimations et projections du FMI, le niveau moyen des prix a, en effet, reculé de 3,8% en 2015, tandis que l'inflation devrait afficher également un taux négatif cette année(-0,7%), avant que les prix ne renouent avec la croissance en 2017 (+2%, selon les projections). Même si le Liban n'encourt pas de risque de déflation, comme cela a été le cas en Europe - provoquant en 2014 une intervention agressive de la part de la BCE - ces taux négatifs ont, sans doute, affecté durant les deux dernières années la capacité productive des industriels libanais. La baisse des prix peut, en effet, conduire à une baisse d'activité qui engendre moins de revenus, ce qui tend à comprimer la demande, donc l'activité et l'emploi, et provoquer ainsi un cercle vicieux.

Impact sur les transferts d'émigrés

Enfin, si les effets à court terme sont mitigés, les répercussions à plus long terme risquent d'être plus négatives, notamment en cas de maintien d'un baril faible. La principale limite des effets vertueux de la chute des cours concerne son impact sur la balance des paiements – dont le déficit a atteint un record de 3,4 milliards de dollars l'an dernier - et en particulier sur les transferts des Libanais installés dans les pays producteurs de pétrole, dont les revenus peuvent être impactés par la chute des cours.

En parallèle, les nouvelles orientations fiscales dans les pays du Golfe – d'où proviennent 50 à 60 % des remises – risquent de se traduire par une hausse du coût de la vie et impacter ainsi davantage les sommes envoyées par les expatriés. Les retombées ne seront pas tout de suite perceptibles dans la mesure où les expatriés vont d'abord spéculer sur une éventuelle reprise des cours et puiser dans leur épargne pour maintenir leurs niveaux de transferts dans un premier temps. Mais l'impact commence déjà à se faire sentir dans une certaine mesure ; en 2015, les envois ont reculé à 7,16 milliards de dollars contre 7,4 et 8,1 milliards en 2014 et 2013 respectivement.

Bienvenue à *ECONEWS*

Abonnez-vous
et recevez votre copie gracieusement

Envoyer un Email à:
Econews@ccib.org.lb

Indiquer s.v.p.
- ECONEWS version électronique

Prénom
Nom
Adresse postale
Adresse électronique
Institution
Téléphone

THE FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة في بيروت وجبل لبنان
Chamber of Commerce Industry and Agriculture of Beirut and Mount-Lebanon

Ghassan Ghosn : Les deux principales questions qui se posent au monde arabe sont le chômage et les réfugiés

Le nouveau secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats arabes a plus de 30 ans à son actif dans le domaine syndical. Président depuis plus de 15 ans de la Confédération générale des travailleurs libanais (CGTL), il livre à Econews sa lecture des priorités syndicales en faveur des droits des travailleurs arabes.

Dans quelles conditions avez-vous été élu secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats des travailleurs arabes (Cisa) ? Et que représente-t-elle ?

Cette confédération est la plus représentative des pays arabes et rassemble presque 200 millions de travailleurs, d'où son importance. Lorsque j'ai été élu, le 19 mai dernier, au poste de secrétaire général pour un mandat de cinq ans, lors de la 13e conférence de cette organisation à Charm el-Cheikh (Égypte), c'était une fierté pour le Liban. Il y avait cinq candidats, venus d'Égypte, d'Algérie et du Bahreïn, qui se sont désistés au profit du Liban. Il n'est resté en lice que la Libye. Les résultats ont finalement donné 99 voix au Liban contre 32 à la Libye. Une quasi-unanimité. La Cisa regroupe tous les pays arabes, allant du Maroc, jusqu'au Golfe. Elle est membre de l'Organisation arabe du travail (OAT), de l'Organisation internationale du travail (OIT), observateur à la Ligue arabe et partenaire de l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA).

Votre élection survient à une période où les enjeux régionaux sont immenses. Quels sont les priorités de la Cisa ?

Effectivement, cette élection arrive dans un contexte régional très difficile aux niveaux politique, économique et surtout social. De nombreux thèmes sont sur l'agenda de travail, en particulier : les libertés syndicales, la notion de travail décent pour laquelle l'OIT a élaboré un programme qui repose sur la création d'emplois, les droits au travail, la protection sociale et le dialogue social, l'égalité entre hommes et femmes. Le travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail. Il regroupe l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale, la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie, et l'égalité des chances et de traitement pour tous. Aussi l'enjeu extrêmement prioritaire est celui des réfugiés.

Quel est le rôle principal de cette Confédération ?

Elle traite des droits des ouvriers arabes auprès des instances internationales et participe aux décisions obligatoires concernant les travailleurs dans les pays membres. Les lois du travail ont évolué dans ces pays en fonction des décisions prises par l'Organisation internationale du travail et la Cisa.

Peut-on parler d'une culture syndicale dans les pays arabes ?

Les membres de la Cisa sont actifs et, effectivement, la culture syndicale est dynamique dans les pays arabes, surtout dans le nord de l'Afrique, dans la partie francophone du Maghreb, à Tunis, en Algérie, mais aussi en Égypte et au Soudan. Le Koweït et le Bahreïn y sont moins familiers même s'ils font désormais partie de comités représentant les travailleurs. Le Liban, large démocratie libérale de la région, a évidemment une grande expérience dans le travail syndical. N'oublions pas aussi que la définition même du mot « travailleur » a évolué partout dans le monde depuis la pensée communiste. Ce terme s'est libéralisé, il ne désigne plus seulement l'ouvrier des mines mais aussi le salarié d'une entreprise.

Ghassan Ghosn.

Quels sont vos projets les plus urgents au sein du secrétariat général de la Cisa ?

Le bureau exécutif de la CISA se réunira le 28 juillet à l'hotel Ramada de Beyrouth où nous annoncerons le programme des cinq années à venir qui correspondent à la durée de mon mandat. Les deux principales questions qui se posent au monde arabe sont le chômage et les réfugiés. Il faudra trouver des opportunités d'emploi car les chiffres sont alarmants. D'ici quelques années, le taux de chômage augmentera et il y aura entre 25 et 30 millions de travailleurs arabes sans emplois. Une solution doit être trouvée par les trois pôles concernés : le gouvernement, les employeurs et les employés, en renforçant les secteurs productifs. Il faudra aussi trouver une solution à la crise des réfugiés qui concerne le monde et pas seulement les pays d'accueil. Car les dangers de la précarité et du chômage attisent la haine et augmentent le terrorisme d'où l'importance d'œuvrer en faveur des droits élémentaires de cette population. Il serait souhaitable que le monde en général pense à une responsabilité commune en ce sens et dans cet objectif. Il faudrait aussi penser à comment les ramener dans leur pays et c'est à la communauté internationale dans son ensemble d'y réfléchir.

Mohamed Choucair et les organismes économiques ont salué votre élection lors d'une cérémonie organisée en votre honneur. Cette coopération a-t-elle porté ses fruits?

Je suis fier et heureux que les organismes économiques, avec à leur tête Mohamed Choucair, aient établi ce dialogue social avec la CGTL. Nous nous sommes d'ailleurs entendus, je le rappelle, sur l'importance d'assurer une sécurité sociale aux travailleurs des secteurs privé et public. Ce dialogue entre nous est une grande victoire pour les travailleurs que je représente. Nous sommes ainsi sortis des divisions de classe en allant vers un dialogue social et humain. Cet échange a d'ailleurs permis d'apporter une stabilité sociale, économique et politique dans ce contexte très difficile que traverse le Liban et dans lequel nos politiques se débattent.

Quelles sont les priorités pour redresser l'économie au niveau local?

Au niveau local, nous faisons face à un taux de chômage élevé, estimé cette année à 25%, surtout parmi les jeunes les plus diplômés. Le deuxième point prioritaire est le must d'une couverture sociale pour tous les Libanais, sans exception. Le troisième serait d'assurer une retraite mais aussi des indemnités de fin de service. Or la question des retraites est un projet de loi encore en suspens dans les tiroirs du Parlement. La question des réfugiés est aussi un poids immense sur l'économie libanaise alors que l'aide internationale n'est malheureusement pas du tout à la hauteur. La question de la concurrence déloyale de la main d'œuvre syrienne est aussi à l'ordre du jour. Mais souvenez-vous qu'avant la guerre en Syrie, 30% à 35% des travailleurs de chantiers au Liban étaient Syriens et cela ne posait aucun problème de concurrence avec les travailleurs libanais. Il s'agit de délimiter les choses clairement. Car les réfugiés inscrits ne peuvent pas travailler. Au niveau stricto économique, la solution serait de renforcer le partenariat entre l'État, les organismes économiques et les travailleurs. Cela permettrait une ouverture vers un véritable dialogue. Et aussi de s'unir sur un plan syndical arabe en donnant la priorité aux enjeux économiques et sociaux de chaque pays de la région.

Le président Choucair honorant Ghassan Ghosn en présence notamment du ministre du Travail, Sejaan Azzi.

THE FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة في بيروت وجبل لبنان
Chamber of Commerce Industry and Agriculture of Beirut and Mount-Lebanon

Le Liban à l'aube des nouvelles exigences internationales de transparence fiscale

Afin de combler les lacunes de la réglementation libanaise en matière de transparence et d'imposition fiscale, le Liban n'échappera pas, à partir de septembre 2018, à l'application de la norme internationale d'échange automatique d'informations fiscales (CRS) développée par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et le G20. Pour de plus amples détails sur ces réglementations internationales, l'École supérieure des affaires a réuni des observateurs aguerris qui en ont expliqué les tenants et les aboutissants.*

Oui la transparence fiscale de plus en plus stricte tend à s'internationaliser davantage dans le secteur financier et est devenue un must pour le Liban ! « Ce à quoi le Liban se prépare est inévitable, et plus vite il s'adaptera à cette situation, moins il en pâtira », martèle le directeur général du ministère des Finances, Alain Bifani, ajoutant que « nous ne sommes pas obligés d'être les derniers de la classe ! ». Ce dernier s'exprimait lors de la conférence « FATCA/GATCA*, le Liban au défi des nouvelles normes fiscales », un événement organisé à l'Esa par l'Association libanaise pour les droits et l'information des contribuables (Aldic), en partenariat avec la Revue fiscale libanaise et l'Institut pour la finance et la gouvernance (de l'Esa), le 29 juin dernier.

C'est devant une salle remplie de banquiers, de professionnels et d'avocats que les spécialistes se sont exprimés tour à tour : Alain Bifani, directeur général du ministère des Finances, Karim Daher, avocat fiscaliste et président d'Aldic, Jean Riachi, PDG de FFA Private Bank, Anita Vartanian, auditrice fiscaliste internationale, Carine Chartouni, directrice de la conformité à la BDL et Sibylle Rizk, modératrice de la conférence et rédactrice en chef du mensuel économique *Le Commerce du Levant* et de *La Revue fiscale libanaise.*

Du FATCA au GATCA: quelles différences ?

Le Liban se trouve en effet face à un grand chantier législatif et réglementaire pour mener à bien ses engagements fiscaux internationaux.

Alain Bifani a d'abord rappelé l'entrée en vigueur du Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) en 2014 qui concernait exclusivement les détenteurs libano-américains de compte dans les banques locales. En effet, le FATCA demande aux banques étrangères de rapporter au fisc américain les comptes et avoirs de

Karim Daher.

leurs ressortissants. La seconde étape a été celle de la norme internationale d'échange automatique d'informations fiscales (Common Reporting Standard (CRS) en anglais appelée aussi GATCA* en référence à la FATCA, qui a été son instigatrice), approuvée la même année par les ministres des Finances du G20 de l'OCDE qui a établi un système d'échange automatique d'informations relatives aux comptes financiers des ressortissants des gouvernements adhérents.

Pour info, la mise en place du CRS a été avancée dès octobre 2014, lorsque la communauté internationale a franchi une étape importante afin de renforcer la coopération internationale pour réduire l'évasion fiscale mondiale et instaurer l'échange automatique d'informations en 2017.

Or comme l'ont souligné les intervenants, il existe des différences fondamentales entre la FATCA et le CRS, même si l'objectif principal est le même, à savoir l'échange automatique d'informations des comptes entre juridictions participantes. Sauf qu'avec la FATCA, l'échange n'est pas réciproque ni étatique, l'information étant communiquée par les banques à l'administration fiscale américaine (Internal Revenue Service, IRS) par les institutions financières, soit par le biais de leurs gouvernements soit directement. « Le CRS a une portée plus large que le FATCA », ont notamment expliqué Alain Bifani et Karim Daher. « À la différence que le reporting du CRS est basé sur la résidence fiscale du titulaire du compte, tandis que pour la FATCA, celui-ci est fondé aussi bien sur la résidence que sur la nationalité (critère du US Person) souligne le président d'Aldic. C'est d'ailleurs un sujet brûlant au niveau mondial car de nombreux observateurs affirment que la résidence est un concept beaucoup plus difficile à déterminer et le CRS fournit des indications limitées sur cette question complexe.

De g. à dr: Sibylle Rizk, Jean Riachi, Anita Vartanian, Karim Daher, Carine Chartouni et Alain Bifani.

Éviter que le Liban ne soit mis au banc des nations

Alain Bifani est aussi revenu sur le cheminement du Liban vers ses réglementations internationales, lequel ne s'est pas fait sans réticence, avant l'adoption d'une loi relative à l'échange d'informations fiscales sur demande assorti de conditions restrictives en novembre 2015. « Ces développements internationaux n'ont rien à voir avec le Liban qui est tout petit mais les conséquences sur ce dernier sont grandes, comme sa mise au banc des nations », explique-t-il. Il rappelle que le Liban a adhéré en avril dernier aux nouvelles normes du Forum mondial* de l'OCDE et « qu'il n'est pas passé loin de la liste noire (des paradis fiscaux) de l'UE, car son annonce d'adhésion s'est faite, à quelques jours près, dans un contexte de pressions liées au scandale des Panama Papers », souligne Alain Bifani. Mais le chemin vers une culture de transparence fiscale reste long. Il s'agit encore d'organiser les échanges d'informations et de les réglementer, d'apprendre à se protéger des partenaires indésirables et surtout d'avoir un maximum d'efficacité dans la gestion de cette période de transition. « Nous protégerons ainsi nos citoyens et nos entreprises dans leurs droits », poursuit le directeur général du ministère des Finances.

Pour info, *le Modèle de Convention de l'OCDE sur l'échange de renseignements en matière fiscale* a été mis en place en 2005 afin de limiter le secret bancaire et favoriser la coopération internationale dans un objectif de lutte contre l'évasion fiscale. Selon l'OCDE, la mise en œuvre de ces standards internationaux a été considérée comme un objectif important par les principales puissances (notamment le G20), notamment après la crise des subprimes et les récents scandales de fraude fiscale.

Quant au Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements, il a été fondé en 2000 afin d'élaborer des normes en matière de droit bancaire et fiscal, « selon des modalités équitables et qui permettent une concurrence loyale entre toutes les juridictions, petites et grandes, développées et en développement».

Pour l'instant, le Liban reste soumis à l'évaluation de son cadre législatif par le Forum mondial concernant l'échange d'informations sur demande – qui est une étape préliminaire à l'échange automatique –, dont les résultats seront connus en octobre 2016. « Suite à cette rencontre, le Forum mondial va offrir au Liban une assistance technique »,

Vue sur le public de l'Esa.

annonce de son côté Carine Chartouni, directrice de la mise en conformité à la Banque du Liban.

Le Parlement libanais devra adopter trois lois

Le Parlement libanais devrait adopter trois lois d'ici fin septembre :

- La première, relative à l'élimination des actions au porteur, un amendement à celle de novembre 2015 qui éliminera la clause de « soupçons sérieux et de preuves » d'évasion fiscale limitant l'échange d'informations sur demande et l'amendement du code des procédures fiscales pour redéfinir les modalités d'application de l'impôt des non-résidents.

- Le pays du Cèdre devra aussi signer la convention multilatérale d'assistance mutuelle en matière fiscale qui entérinera l'échange automatique d'informations. Du chemin aura été accompli selon les différents observateurs et, comme l'explique Karim Daher, « une fois cette convention signée et ratifiée par le Parlement, elle prévaudra sur les lois libanaises ».

- Le troisième enjeu, une fois l'entrée en vigueur du CRS, sera le destin du secret bancaire. Depuis l'engagement d'adhésion du Liban au Forum mondial de l'OCDE et son acceptation de la nouvelle norme d'échange automatique d'informations fiscales, ce sont désormais tous les ressortissants étrangers ou presque qui seront concernés dès lors qu'ils ne sont pas résidents au Liban mais y détiennent des comptes.

Anita Vartanian, auditrice fiscaliste internationale, se dit pour sa part favorable à la levée du secret bancaire. Un avis que partage aussi Jean Riachi, PDG de FFA Private Bank : « Je demande la suppression totale du secret bancaire car les contribuables ne seront plus couverts par celui-ci, et les seules personnes qui vont encore en bénéficier sont les corrompus ».

Une chance pour le Liban, quelles pistes?

Les observateurs sont finalement tombés d'accord pour dire qu'il y a là une chance à saisir pour le Liban, à plusieurs conditions: définir avec précision et de façon logique les principes de la taxation des revenus financiers, mais aussi de façon avantageuse la notion de résidence fiscale afin d'inciter les gens à devenir résidents fiscaux au Liban.

**GATCA: Global Account Tax Compliant Act plus communément appelé CRS.*
**CRS : Common Reporting Standard.*
**Forum mondial : Organisation intergouvernementale ayant pour but d'assurer l'application des normes internationales d'échange d'informations fiscales.*

THE FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة في بيروت وجبل لبنان
Chamber of Commerce Industry and Agriculture of Beirut and Mount-Lebanon

GMI The Green MED Initiative
Project funded by the EUROPEAN UNION
ENPI CBCMED

L'initiative verte GMI a relevé le défi environnemental avec succès en Méditerranée

« Il n'y a pas de planète B, recyclons ! » c'est le slogan du projet Green MED Initiative (GMI) qui clôture avec succès son engagement de sensibilisation à la responsabilité sociale auprès des étudiants et des entreprises en Méditerranée. Retour sur une coopération réussie entre l'Union européenne et ses partenaires dans la région avec à leur tête, la Chambre de commerce de Beyrouth et du Mont-Liban qui a piloté ce projet durant trois ans.

Diana Kobayter, Mohamed Choucair et Lamia Chamas.

Notons d'entrée que le GMI est le seul projet porté à bout de bras par un pays méditerranéen du Sud, à savoir le Liban.

Mis en œuvre dans le cadre du programme IEVP CT MED, financé par l'Union européenne et lancé en 2013, son objectif a été de développer un système de gestion intégrée et écologique des déchets, en assurant le traitement et le recyclage grâce à l'exploitation de technologies innovantes et de méthodes durables de traitement des déchets, avec le soutien d'une campagne de sensibilisation et d'un programme de communication accru. Son budget total s'élève à 4 126 873 euros dont 3 714 185 euros de contribution du programme (90%).

Son but a été de promouvoir la coopération harmonisée et durable en Méditerranée en impliquant douze partenaires issus de six pays riverains du bassin : le Liban, l'Égypte, l'Italie, l'Espagne, la France et la Tunisie. Avec ce projet, l'Europe a offert à ces pays l'occasion de développer un programme transfrontalier commun pour encourager le recyclage des déchets, avec une attention particulière portée au plastique (PET).

Un programme incitatif visant à encourager les bonnes pratiques scolaires et universitaires en matière de durabilité environnementale a été mis en place. Près de 20 tonnes de bouteilles plastiques et cannettes ont ainsi pu être récupérées dans 109 distributeurs automatiques inversés placés dans différentes écoles et universités des six pays concernés.

La cérémonie de clôture du projet, organisée par la Chambre de commerce de Beyrouth et du Mont-Liban, s'est tenue le 20 juin dernier à l'hôtel Phoenicia. L'évènement a rassemblé les principaux partenaires méditerranéens de cette initiative verte.

Bientôt une initiative en faveur du tri à la source

En ouverture, Mohamed Choucair a annoncé le lancement prochain d'une campagne visant à encourager les citoyens libanais et les sociétés à trier leurs déchets à la source. « Le Liban a plus que jamais besoin de se débarrasser du fléau des déchets. Malgré les solutions limitées, cette crise n'est pas encore terminée », a-t-il affirmé. Il a par ailleurs salué les objectifs atteints par les 12 partenaires méditerranéens du GMI tout en regrettant que « l'État libanais se soit dérobé à ses devoirs en appelant la société civile et les conseils municipaux à assumer leurs responsabilités». Le président de la Chambre de Beyrouth a par ailleurs regretté que le pays se trouve dans une situation environnementale déplorable. « Nous espérons qu'avec des partenariats actifs comme celui-ci, le Liban vert reviendra au cœur de la méditerranée », a-t-il souhaité. « Nous ne baisserons pas les bras, et ce programme s'achève en prouvant que les Libanais sont un peuple civilisé, enclin au progrès, qui désire vivre et ne demande rien d'autre que l'élection d'un président de la République et la redynamisation des institutions », a conclu Mohamed Choucair.

Une jeunesse sensiblisée au recyclage.

De son coté, Lamia Chamas, représentant la présidence du Conseil des ministres, point focal du Programme multilatéral de coopération transfrontalière «Bassin maritime Méditerranée» de l'UE, a expliqué que le GMI visait à développer un système global et sain pour la gestion des déchets, qui comprend le traitement et le recyclage par des moyens innovants. Au niveau des chiffres, elle a fait état de «près de 60 projets, d'une valeur globale de plus de 24 millions d'euros, sous forme de dons de l'UE, répartis sur les ministères et les municipalités (quelques 10 millions d'euros), ainsi que sur les associations et les ONG (près de 14 millions d'euros)».

La pollution ne peut être traitée efficacement que par des solutions globales partagées et une prise de conscience

Dans son mot, la responsable du projet GMI auprès de la Chambre de commerce de Beyrouth et du Mont-Liban, Diana Kobayter, est revenue sur les tenants et les aboutissants de cette initiative verte.« En raison du gaspillage énorme, qui était avant considéré comme secondaire, le recyclage a commencé à prendre une part importante dans différentes régions où les plus jeunes ont été directement associés à des pratiques de recyclage économiquement et socialement viables», explique-t-elle.

Ce projet a aussi ambitionné de faire face à des défis comme l'instabilité sociale et politique dans certaines régions, une participation irrégulière du secteur public, un législation hétérogène selon les pays, une faible conscience des enjeux environnementaux au sein de la population. « La pollution ne peut être traitée efficacement que par des solutions globales partagées et une prise de conscience, affirme-t-elle. Les déchets, une fois recyclés, acquièrent une valeur qui évite la dispersion et la pollution engendrée ». Bien entendu, à long terme il s'agirait de réduire la pollution autant que possible et de commencer à impliquer les utilisateurs d'emballages plastiques, dès le stade de la conception du produit vers une économie circulaire.

«Aujourd'hui, le projet a déployé plus de 100 distributeurs automatiques inversées (RVM) dans quatre pays : Espagne, Italie, Tunisie et Liban - le pays avec les taux de recyclage les plus élevés jusqu'à présent (614688 bouteilles et canettes recyclées) ». 109 RVM ont été placés dans des écoles et des universités des pays participants, et accompagnés d'une campagne de sensibilisation et de communication. Les élèves recyclent par la collecte, le tri et la manipulation du retour des bouteilles de boissons en plastique et des canettes. Pour engager davantage le recyclage, chaque bouteille ou canette recyclée est équivalente à un point qu'ils recueillent chaque fois qu'ils retournent leurs contenants vides. « Une plate-forme en ligne a diffusé en direct les résultats obtenus par les activités de recyclage des différents pays partenaires du projet, ce qui a permis aux étudiants d'enregistrer, d'accumuler des points, et de les échanger contre des récompenses en ligne ou encore d'en faire don de charité », ajoute-t-elle.

« Le GMI c'est aussi plus de 350 acteurs impliqués, 12 bonnes pratiques régionales analysées et échangées, la préparation de cinq programmes de mise en œuvre locale ainsi que de cinq systèmes d'incitation locale », poursuit Diana Kobayter. Au total, plus de 80000 étudiants sont impliqués au Liban, en Italie, en Espagne et en Tunisie dans plus de 70 écoles et universités participantes au projet. Cela leur a aussi permis de transmettre à leur tour les bonnes pratiques environnementales. L'initiative verte a aussi engagé différentes sociétés de la région méditerranéenne, lesquelles sont désormais impliquées dans des activités de RSE.

Aujourd'hui, les villes méditerranéennes font toujours face au défi important de la gestion des déchets solides. Bien que ce problème soit plus critique dans certains pays, les deux rives de la Méditerranée souffrent de politiques insuffisantes et de mauvaises pratiques vis-à-vis de la gestion de leurs déchets. Les déchets constituent ainsi une menace non seulement pour les habitants, mais aussi pour l'environnement maritime côtier adjacent, la mer étant fortement affectée par le phénomène de déversement de plastique. Le projet GMI est donc incontestablement une tentative pour encourager les jeunes esprits de demain et les entreprises à se montrer respectueux de l'environnement.

THE FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة في بيروت وجبل لبنان
Chamber of Commerce Industry and Agriculture of Beirut and Mount-Lebanon

Eclairage sur la politique fiscale du Liban avec Karim Daher

L'avocat fiscaliste et président de l'Association libanaise pour les droits et l'information des contribuables (ALDIC), Karim Daher, revient pour Econews sur les enjeux clés des nouvelles réglementations fiscales internationales que le Liban devrait adopter à partir de septembre 2018. Auteur de plusieurs ouvrages et études spécialisés sur les impôts, il est une référence en la matière.

Vous êtes l'un des fondateurs de l'ALDIC. Quels facteurs ont sollicité sa création?

L'idée de créer l'Association libanaise pour les droits et l'information des contribuables (ALDIC) en 2012 est née du constat que la chose publique était très peu comprise au Liban et que les impôts étaient une notion totalement étrangère aux Libanais. Selon un sondage effectué par la Banque mondiale en association avec l'Institut des Finances Basil Fuleihan, il existe une ignorance des préceptes de base. D'après cette étude, 70% des Libanais pensent que l'argent qu'ils versent en impôts à l'État va directement dans la poche des politiciens, ce qui est alarmant. En réalité, les sondés ont du mal à différencier le circuit de la perception (là où arrive l'impôt versé, la caisse du Trésor public) et le circuit de la dépense (comment l'argent est utilisé, ce que nous appelons la dotation des dépenses). Qu'est-ce que l'État fait de l'impôt perçu du contribuable ? Ces questions cruciales relèvent du civisme fiscal, car c'est à ce niveau que peut survenir le gaspillage, les dérapages ou les infractions dues à une mauvaise utilisation des deniers publics. De plus, le Liban n'a pas de budget depuis plus de onze ans et fonctionne sur le principe exceptionnel du douzième provisoire avec comme référence le Budget de l'exercice 2015... une pure aberration. Cependant, nous disposons d'organismes de contrôle : l'Inspection centrale, la Cour des comptes, le Conseil supérieur de la fonction publique et le Conseil d'État, qui sont supposés surveiller les comptes de l'État, sans oublier l'organe institutionnel le plus important, le Parlement, émanation de la volonté citoyenne et de la souveraineté populaire. Malheureusement, nous observons que le clientélisme et le confessionnalisme les ont complètement paralysés. De plus, le Parlement (le plus important hiérarchiquement) est constitué depuis la fin des années de guerre de groupes parlementaires influents qui sont eux-mêmes au gouvernement. Dès lors, cela crée un conflit d'intérêt car ils ne vont pas se contrôler eux-mêmes. Ces éléments ont eu pour conséquence une mauvaise perception de l'impôt auprès du contribuable libanais, un désenchantement croissant ainsi qu'une déconnexion totale de la chose publique. Cela fait que la loi du plus fort règne, l'argent public est mal utilisé, gaspillé, augmentant la dette publique et ses taux d'intérêt et le cercle vicieux se poursuit avec un service public inexistant, accroissant le clientélisme et la dépendance des citoyens au bon vouloir des politiciens qui assurent les prestations minimum en remplacement de l'État mais avec des moyens puisés auprès de ce dernier. C'est pour répondre à toutes ces questions et bien d'autres encore que L'ALDIC est née. Avec une ambition : celle de réécrire le contrat social afin que l'impôt ne soit plus simplement une charge mais une contribution et un outil de changement... un motif pour demander des comptes aux gouvernants et assurer une bonne répartition des richesses et un développement économique durable tout en préservant les atouts du Liban. L'objectif est de réconcilier le contribuable libanais avec son État et de dissiper les préjugés : contribuable mais pas coupable ! Contrôleur et non inquisiteur !

Quelle sont les objectifs de l'association ?

Son premier objectif est de promouvoir le civisme fiscal en informant le citoyen sur ses droits et obligations et en l'éclairant sur les enjeux de fiscalité, afin de l'inciter à réclamer un meilleur contrôle de la gestion des deniers publics à tous les niveaux de l'administration. Nous nous proposons de communiquer par divers moyens (conférences, séminaires, médias, etc.) et si nécessaire de nous rendre sur le terrain dans les écoles et les universités ainsi que dans les régions pour sensibiliser le plus grand nombre de citoyens et résidents contribuables. Toutefois, nous le ferons en partenariat avec des organismes qui ont déjà pavé la voix et réalisé un travail remarquable : l'Institut des Finances Basil Fuleihan et la Revue Fiscale. Il s'agit aussi de créer un Forum permanent de dialogue et de discussions entre les contribuables et l'administration fiscale en vue de proposer des solutions aux problèmes récurrents. L'ALDIC serait en mesure, si on le lui propose, d'y jouer le rôle de médiateur en proposant le concours d'experts qualifiés et de professionnels avisés. Toutefois nous ne souhaitons nullement remplacer les ordres professionnels et les organismes économiques qui auront toujours la priorité mais les accompagner à trouver des solutions. Notre troisième but est d'agir en coordination avec les pouvoirs publics pour une refonte et une modernisation des lois en vigueur. Nous souhaitons enfin assurer la défense des droits du contribuable en lui donnant accès, si possible, à une protection juridique nécessaire et en élaborant une Charte du contribuable.

> « 70% DES LIBANAIS PENSENT QUE L'ARGENT QU'ILS VERSENT EN IMPÔTS À L'ÉTAT VA DIRECTEMENT DANS LA POCHE DES POLITICIENS, CE QUI EST ALARMANT. »

Que pouvez-vous nous dire sur les nouvelles réglementions fiscales internationales auxquelles le Liban ne peut pas échapper ?

Ce sujet d'actualité, nous avons pensé qu'il était essentiel de le traiter et de diffuser l'information le plus rapidement possible afin d'aider les contribuables à mieux l'appréhender et donc à mieux s'y préparer. Il a fait l'objet d'une conférence « FATCA/GATCA, le Liban au défi des nouvelles normes fiscales » qui s'est tenue à l'ESA le 29 juin. Son objectif : expliquer des terminologies fiscales et les causes et motivations aux citoyens et aux banquiers en vulgarisant au maximum pour qu'ils comprennent aisément tout en leur communiquant d'une manière synthétique et simple les mécanismes de base qui accompagnent l'instauration de ces nouvelles normes et leurs répercussions au niveau pratique. Car nous avons observé que les citoyens semblaient de plus en plus perdus face aux envois de documents provenant de leurs banques. Et du côté des banquiers, la vision n'était pas très claire quant à la question de savoir où l'on va !

Quand et comment ces normes et les obligations contingentes rentreront en application ?

Le Liban est amené à davantage de transparence fiscale pour éviter qu'il ne soit inscrit sur la liste noire des pays non coopératifs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il doit s'adapter en adhérant à de nouvelles normes fiscales. En 2014, il fait un premier pas en « obtempérant au dictat » FATCA (« Foreign Account Tax Compliance Act »), une réglementation américaine visant à lutter contre l'évasion fiscale par des contribuables américains, qui tend à collecter annuellement auprès des institutions financières étrangères les informations concernant les avoirs et revenus enregistrés sur les comptes détenus par les contribuables américains, ou US Persons, en dehors des États-Unis. En avril 2016, il s'est engagé à adhérer aux nouvelles normes du Forum mondial [organisation intergouvernementale ayant pour but d'assurer l'application des normes internationales de transparence et échange d'information fiscales N.D.L.R] de l'OCDE. Il devra aussi, en septembre 2018, intégrer et appliquer la norme internationale d'échanges d'informations fiscales (GATCA) appelée CRS (Common Reporting Standard), un software qui sera chargé de transférer l'ensemble des informations entre tous les pays adhérents. Le Liban devra aussi signer la convention multilatérale d'assistance mutuelle (MCAA/ Multilateral Competent Authorities Agreement) en matière fiscale qui entérinera cet échange automatique d'informations. Cela aura une conséquence certaine sur le secret bancaire des non-résidents... pour commencer.

Suite de cet article en page 12.

Justement, qu'adviendra-t-il du légendaire secret bancaire libanais une fois l'échange automatique d'informations fiscales adopté ?

À partir de 2018, il n'existera plus pour les non-résidents ayant des comptes bancaires au Liban. Jusqu'à ce jour, le secret bancaire ne peut être levé que dans le cadre de conditions très strictes et très restrictives, comme le stipule la loi du 3 septembre 1956. Quant à la Loi 318/2001 sur le blanchiment d'argent, récemment modifiée par la loi 44 du 25 novembre 2015, elle stipule qu'il est permis de lever le secret bancaire par le biais de la Commission d'investigation spéciale (CIS) auprès de la Banque du Liban, la seule habilitée à le faire sur base de « soupçons sérieux et de preuves tangibles » d'évasion fiscale. Mais que se passera-t-il si le Liban signe la Convention multilatérale d'assistance mutuelle (MCAA) ? Le Parlement devra ratifier, selon la Constitution, cette convention et une fois agréée elle sera intégrée dans l'ordre juridique interne et aura la primauté sur la loi interne sur la base de l'Article 2 du Code de Procédure civile. Donc le MCAA aura la priorité sur la loi du 3 septembre 1956 mais uniquement en ce qui concerne les non-résidents détenteurs de comptes au Liban. Quant aux résidents au Liban, rien ne changera pour eux en principe et ils pourront toujours bénéficier du secret bancaire. Mais attention à ce que j'appelle l'effet boomerang : c'est-à-dire le risque lié à la divulgation indirecte par le biais des détails des relevés et activités des dits comptes non-résidents qui peuvent comprendre des transactions exécutées avec des résidents. Ce qui impliquera, au demeurant, que leur transfert automatique et leur présence dans un cadre commun globalisé puisse engendrer un retour de l'information in fine au Liban. En outre, le principe même des normes CRS exige la réciprocité de traitement entre États, de façon à ce que les Libanais non-résidents des dits pays adhérents verraient les informations relatives à leurs comptes bancaires à l'étranger atterrir auprès de l'administration fiscale libanaise qui redressera de nombreuses situations de défaut de paiement de l'impôt sur le revenu de capitaux mobiliers réalisés à l'étranger.

> « LE MCAA AURA LA PRIORITÉ SUR LA LOI DU 3 SEPTEMBRE 1956 MAIS UNIQUEMENT EN CE QUI CONCERNE LES NON-RÉSIDENTS DÉTENTEURS DE COMPTES AU LIBAN. »

Êtes-vous favorable à la levée du secret bancaire ?

Je suis contre un secret bancaire qui protège les fraudeurs, et les corrompus mais favorable à un secret professionnel qui protège la confidentialité des informations relative aux honnêtes gens et ils sont nombreux ! Je pense qu'un banquier ne devrait pas hésiter à communiquer une information sur une situation réellement suspecte à la justice ou aux autorités compétentes pour pouvoir s'assurer de la régularité des dépôts. Mais par contre, il ne devrait pas communiquer à mon voisin ou étaler sur la place publique des informations sur mon compte ou mes engagements, c'est ça le secret professionnel. Prenons la Suisse où le secret bancaire n'existe plus mais où réside le secret professionnel. Ce sera le prochain enjeu d'assurer la confidentialité des informations (vie privée) sans permettre qu'il y ait des irrégularités.

Quels sont les enjeux de ces normes internationales ?

L'enjeu majeur aujourd'hui serait de voir comment les pays membres du Forum Mondial (tous ceux qui ont adhéré à cette plateforme d'échange automatique d'information - c'est à dire les membres de l'OCDE et du G20 et les autres pays considérés comme places financières sensibles, offshore ou à fiscalité privilégiée) vont pouvoir s'assurer que les informations échangées ne seront pas utilisées à mauvais escient et éviter que des dérives surviennent, outils de chantage ou de pressions sur des personnes exposées politiquement qu'il s'agisse de ministres, chefs de partis, etc. Cela permettra de lutter contre la concurrence déloyale. L'autre défi sera celui des Outflows et des Inflows (sorties et entrées car la différence entre le FATCA et le GATCA est que cette dernière est plus restrictive dans la recherche d'informations. FATCA ne demandait pas qui est derrière un compte (controling person) alors que le GATCA a une marge de manœuvre bien plus large par le biais de ce qu'on appelle le « look through ».

Que préconisent les spécialistes au niveau mondial ?

En raison des différences entre FATCA et GATCA, certains spécialistes prévoient qu'il y aura une désaffection de certaines places financières importantes (Outflows- des sorties de capitaux) dans des pays comme la Suisse, Le Luxembourg, le Lichtenstein vers les États-Unis. Car le FATCA américain est moins exigeant. Ainsi il y aura des Inflows (des entrées) aux Etats-Unis. Sachant que les États-Unis n'ont pas adhéré au MCAA ni ne se sont engagés à appliquer le CRS, ils en profiteront.

WORKING TOWARD THE COMMON INTEREST

FCCIAL's aim is to build an increasingly dynamic and globally competitive Lebanese economy and to promote the common interest of the four regional Chambers vis-à-vis the Lebanese Goverment and other national and international institutions by being:

- The main economic lobbying group in Lebanon
- A versatile service provider
- The Key interlocutor with external parties on economic issues, specifically those connected to commerce, industry and agriculture

THE FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

CCIAB Bldg., 12th Floor, Sanayeh, Beirut | T: +961 1 744 702 | **email:** fccial@cci-fed.org.lb | **www.cci-fed.org.lb**

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon في بيروت وجبل لبنان

LEBANON EXPORT DIRECTORY

Your link between lebanese exporters and worldwide buyers

www.lebanonexportdirectory.com

Kindly update your visual communication materials
(company logo, branding, advertising pages in PDF format, interactive movie link)
Capacity shall not exceed 5MB

CCIA-BML T +961 1 353 190 Ext. 315 Fax. 286 call center 1314 LebanonExportDirectory@ccib.org.lb

THE FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة في بيروت وجبل لبنان
Chamber of Commerce Industry and Agriculture of Beirut and Mount-Lebanon

What are SMEs? What factors derive classification?

Hicham El-Moukammal
CEO, Crowe Horwath Professional Auditors

With so many considerations at classification, these are difficult questions to answer. Yet, it is incumbent upon CPA firms, external and internal auditors, auditors' associations, companies, stakeholders and stockholders and regulators to pursue the answers and expand current thinking to reach a standard definition.

To put into words, the acronym "SMEs" refers to Small and Medium-Sized Enterprises.

Although this broader definition can be adopted for SMEs, it raised a considerable debate in economic thought and among those interested. This debate caused a great difficulty in developing an acceptable definition covering the various economic trends. This difficulty is entitled mainly in identifying the fundamental differences between small and medium-sized enterprises and large enterprises due to the existing overlap between both entities.

The multiplicity of standards in measuring the size of the enterprise is considered one of the difficulties; another difficulty resides in the Asymmetric Development of Production Factors in different countries.

The classification differs from one country to another depending on the degree of the country's growth, the extent of availability or relative shortage of factors of production, and the variation of the industry index between countries, and from time to time in the same country based on the economic and social factors. This leads to change in the size of the institution and its grouping. For instance, an institution with 200 employees may be considered small in a certain period of time and medium in a subsequent period.

For this reason United Nations organizations working in this field prefer not to unify the classification standards based on the premise that small institution in the United States might be significant in a country like Egypt or Algeria.

The classification criterion is based first on the quantitative data. Quantitative data aids in the identification of work scope for all categories, whether small, medium or large businesses.

The other criteria depends on the functional differences, which aids in carrying out economic analysis and evaluation of the efficiency of projects, and helps in identifying the potential contribution for both large and small enterprises in the economic development.

Two quantitative data define a Small and Medium Enterprise (J.E. Bolton, 1960's)

- The business is managed by the owners, which characterizes the enterprise with a horizontal structure (flat organization).
- The business has a small market share, which means that the enterprise has a little effect on price changes (through altering their production capacity).

On the other side, several functional criteria used to distinguish between small and medium enterprises listed in one of the World Bank studies, indicate the presence of at least fifty different definitions for small businesses. Agreed-on functional criteria used to determine the sizes of institutions according to the same report, are listed below:

- number of employees
- invested capital
- the value of annual sales

The first criteria is the most commonly used criteria to distinguish between small and medium-sized enterprises and large enterprises. For several reasons, the most important is the availability of statistics in most countries which eases international and sectorial comparisons. However, relying on this criterion alone may not necessarily reflect the real size of the enterprise and the omission of invested capital volume and the degree of capital intensity reduces the actual size of this sector, and therefore the relative importance in economic structure.

Generally, the most appropriate standard is likely to depend on the enterprises nature of activity and on the purpose of the analysis and study for an SME.

Accordingly, SMEs are not limited to any particular type of industry or service, and can include small manufacturing facilities, small processing units, trading companies, export-import companies, distribution, retailing, rental and service companies, etc... Another related term that is sometimes used interchangeably with SME is that of a 'microenterprise'. Variations of the definition of a microenterprise are quite similar to an SME.

SMEs in Lebanon

Historically, Lebanon lacked a formal unified definition of small and medium enterprises. Basically, a study published by the Lebanese Ministry of Economy and Trade in November 2014 titled "Lebanon SME strategy", a Road Map for 2020, by Inventis, highlighted different aspects covering SMEs in Lebanon.

According to the same study, SME's analysis in Lebanon is based on four levels: the entrepreneur, the enterprise, the industry and the national elements where the development of the SME emerged within two periods (1990s and 2000s).

The first period (1990s) was based on strengthening the enabling environment to allow private enterprises to succeed through establishing the National Investment Law, the Investment Development Authority of Lebanon (IDAL) in 1994 to encourage large investments in the country, and the reactivation of the Beirut Stock Exchange in 1996.

In the beginning of 2000s, and due to the fact that most of Lebanese (SMEs) operate throughout industry, agriculture, tourism, traditional crafts and high technology sectors, a group of fifty Lebanese banks and the National Institute for the Guarantee developed a subsidized loan system which enables entrepreneurs to obtain guarantees to the loans granted by banks operating in Lebanon from Kafalat SAL, a Lebanese financial company established by the Lebanese government financed by the Lebanese Treasury and administered by the Central Bank of Lebanon.

In this context, and for the purpose of developing SMEs in Lebanon, the Lebanese Ministry of Economy and Trade developed a strategy for SMEs. The ministry collected statistics from around 70,000 enterprises in Lebanon. The data collected was based on the Ministry of Finance records.

Figure 1 Types of formal enterprises in the sample chosen

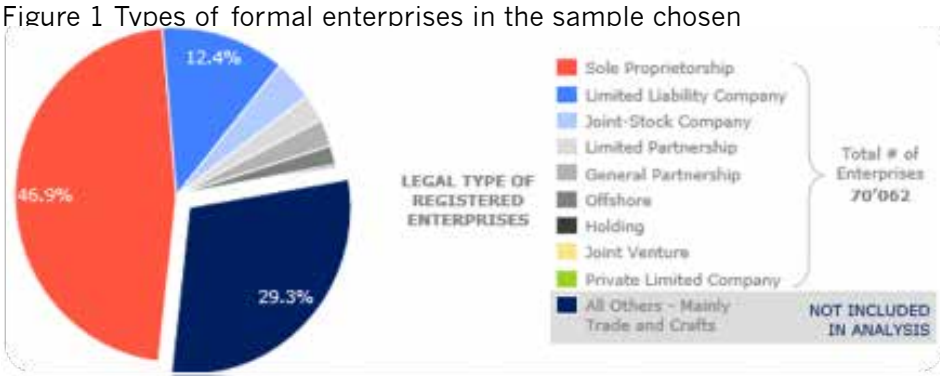

Several considerations and constraints must be considered when addressing SME's classification in Lebanon, including:

- Underreporting of employees and/or financials;
- Availability of coherent, comprehensive historical data on SMEs is limited in order to tailor thresholds by industry;
- Lack of statistics or reliable information available to the government;
- Accurate financial statements may not be easily available for SMEs to use asset based data.

As afore-mentioned, the most used basis for defining SMEs is the number of employees. In Lebanon, and according to the above mentioned study, a benchmark was developed and included both the turnover of the companies and the number of employees.

Based on information collected from the Ministry of Finance, the study categorized the enterprises into micro, small, medium and large enterprises as follows.

Enterprise	Number of Employees	Turnover (USD)	
Micro	1-10	Min: 666	Max: 333,000
Small	11-50	Min: 334,000	Max: 3,333,000
Medium	51-100	Min: 3,334,000	Max: 16,667,000
Large	100 and over	Over 16,667,000	

PROPOSED SME DEFINITION FOR LEBANON

The study according to the proposed definition of SMEs concluded that SMEs constitute 95% of the Lebanese enterprises. These 95% are distributed between Micro (55%), Small (34%), Medium (4-6%), where Large enterprises constitute (5-7%) of the enterprises.

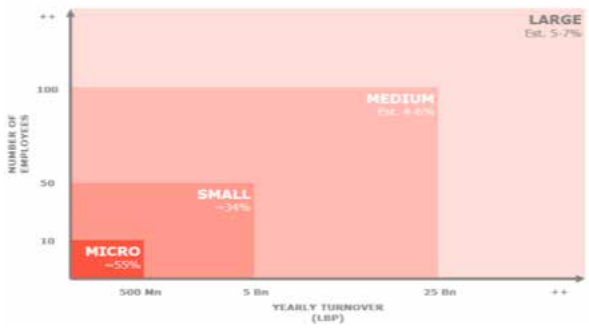

Figure 2 shows a graphical analysis of the definition supposed by the study.

THE FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة في بيروت وجبل لبنان
Chamber of Commerce Industry and Agriculture of Beirut and Mount-Lebanon

Mohamed Choucair on the field in Tripoli to explore promising facilities and projects

The first stop of the visit of the President of the Union of Lebanese Chambers and the Chamber of Beirut & Mount Lebanon, M. Choucair, was at the Chamber of Tripoli & North Lebanon, where President Dabboussi welcomed him and the accompanying delegation before they move together to other stops in a row, to the Rashid Karame International Fair, Tripoli port and the special economic zone.

With Tripoli gaining back security and stability, Choucair stressed on the need to work collectively and contribute to the rehabilitation of the city of coexistence and piety, as well as to boost the economic growth in the North.

"Our visit to the Chamber of Tripoli and North Lebanon aims at investigating about facilities and projects hosted by Tripoli, which is a matter of pride for us, but also promising as Tripoli will be the key player in the reconstruction of Syria,» Choucair said.

Choucair disclosed that the Chamber of Beirut & Mt Lebanon together with the Federation of Lebanese Chambers have been attempting to establish joint projects with all the delegations that visited Lebanon this year, whether these delegations were from China, or Australia, Canada, and Brazil. They also worked towards implementing joint projects within an enabling environment at the national level in general, but also for Tripoli in particular.

Despite different opinions, attitudes and expectations as to the outcome of the crisis in Syria, Choucair stated, "the reconstruction of Syria was the central theme that captured the interest of business delegations, and we have to be prepared for this task, as it would revive Tripoli and the North and all sectors of the Lebanese economy».

> "CHOUCAIR: RECONSTRUCTION OF SYRIA WAS THE CENTRAL THEME THAT CAPTURED THE INTEREST OF BUSINESS DELEGATIONS"

Infrastructure works to expand the port of Tripoli and the completion of the first phase of works of landfills in the special economic zone revealed the importance of

> "DABBOUSSI: WE LOOK FORWARD TO BE IMPACTFUL THROUGH OUR INTELLECTUAL, CULTURAL, SCIENTIFIC AND SPECIALIZED CAPABILITIES.."

the next phase which is to place the city of Tripoli on the economic track, Choucair explained, adding "this is what we have been striving with president Dabboussi during our tour visits to several Arab and foreign countries".

Corroborating Choucair's statement, Daboussi called for establishing a Lebanese capital venture to develop plans of action aiming at promoting investments in Tripoli and the North.

"Choucair and myself share the same opinion with other colleagues in the Lebanese chambers and private sector institutions regarding the development of plans for attracting investments to the city of Tripoli and its international exhibition center," Dabboussi stated, adding that the many features that constitute incentives for developing projects in various areas in Tripoli would result in emerging opportunities for a large number of young people with respect to job creation, thus relieving unemployment among large segments of the youth.

He emphasized the strengths of Tripoli not only for its strategic location and distinctive port, but also with regard to the added value through its rich human capital and the capabilities of its people. "We look forward to be impactful through our intellectual, cultural, scientific and specialized capabilities and through our distinguished geographical location within the region," Dabboussi concluded.

THE FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة في بيروت وجبل لبنان
Chamber of Commerce Industry and Agriculture of Beirut and Mount-Lebanon

Lady Maghdouche shrine on the world tourism map

'Our Lady of Mantara' shrine located in the town of Maghdouche, district of Sidon, has been officially listed on the global religious tourism map according to the decision of the World Tourism Organization of the United Nations following the efforts of the Lebanese Ministry of Tourism and 'On the Footsteps of Jesus, South Lebanon Foundation', and in cooperation with Sidon diocese for Roman Catholics (Melkite) headed by Bishop Elie Haddad.

For the occasion, an official, popular and religious ceremony was held in the courtyard of the shrine marking he launch of the religious tourism program in the Mashreq and the international program of the Lebanese Tourism Forum held in Lebanon on 29 and 30 May, 2016.

The ceremony opened with a welcome note by Samir Sarkis, Secretary General of 'On the Footsteps of Jesus, South Lebanon Foundation', and was followed by the intervention of Apostolic Nuncio Archbishop Gabriel Kacha where he stressed the importance of the move to declare Lady of Mantara shrine on the international religious tourism map.

Bishop Elie Haddad, Diocese of Sidon and Deir al-Qamar for Melkite Greek Catholic, considered that "this initiative is a message from heaven to the Christians of the need to deepen our presence here, and remain in the Mashreq along with the Muslims," hoping "to add the Cave of Qana shrine on the world tourism map to pledge again that the land of Lebanon is sacred and is an extension of Bethlehem and Jerusalem and Palestinian depth.

Former minister MP Michel Moussa considered the inclusion of 'Our Lady of Mantara' on the world tourism map as promising initiative on the path of promoting tourism in the South and all Lebanon, explaining that all Lebanese people are happy to realize this wish, with the hope to contribute to bringing peace to the country and to celebrate the treasure of our homeland full of religious monuments, archaeological and historical sites.

The Secretary-General of the World Tourism Organization (UNWTO), Dr. Taleb Rifai, praised the role of Minister Pharaon in the inclusion of 'Our Lady of Mantara' on the tourism map, noting that he does not content himself with enumerating problems, but seeks to solve them, saying: "Today, Lebanon sends a message saying

we have become an international tourist site. Tourism is not only an important industry that generates money and provides jobs, rather a message of love and peace just like the message of Jesus Christ and his mother Mary," adding " we, in Lebanon, cannot lose hope, as tourism is also the industry of hope and smile; it is our response to whoever trying to classify us other than what we are".

The Minister Michel Pharaon praised the role of non-governmental organizations, on the top of it 'On the Footsteps of Jesus, South Lebanon Foundation'. He also praised Bishop Haddad, the exceptional man according to everyone's testimony. He said "Today, after two thousand years, the question is why Saint John Paul II handed to us this amana by naming Lebanon a "message-country" at a time we have been terrorized by violence, corruption and terrorism threatening our region, Europe and the world, with the risk of falling into a clash of civilizations and religions in bloody confrontations". "Do we have to remake history without the help of any superpower?" he questioned, adding "do we have to use our ability to overcome the differences and refuse to be a laboratory?".

Pharaon hoped that 'Our lady of Mantara' inspires the Lebanese to maintain security and promote culture, peace, openness and dialogue to the rest of the world. He called the Lebanese in Lebanon and the Diaspora to visit Maghdouche and the miraculous 'Our Lady of Mantara' that abbreviates thousands of stories about this holy land. "I call on all the Arabs to visit Lebanon and learn about the message of peace from the south to the north and the Bekaa, the message of faith, love and hospitality to make together the future".

The ceremony was attended by representative of Parliament Speaker Nabih Berri, Mrs. Randa Berri, representative of former Prime Minister Saad Hariri, MP Bahia Hariri, former Prime Minister Fouad Siniora and his wife, Huda, Mr. Michel Pharaon Minister of Tourism of Lebanon, Mr. Nayef Al Fayez, Minister of Tourism and Antiquities of Jordan, Mrs. Rula Ma'ayah, Minister of Tourism and Antiquities of Palestine, MP Michel Moussa, MP Ali Osseiran, Secretary General of the World Tourism Organization, Dr. Taleb Rifai, Mr. Francisco Singul, Director of Culture for Saint James way, Galician Tourism Board, Spain, and a crowd of diplomats and leading figures.

THE FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة في بيروت وجبل لبنان
Chamber of Commerce Industry and Agriculture of Beirut and Mount-Lebanon

A Dry Port connected to economic zones in the Bekaa region for a fair and stable economy

Youssef G. Geha[1]

The Bekaa region- 17min from Beirut after the completion of the "Arab Highway"- is considered to be a strategic location for the implementation of dry ports in the country. In fact, as soon as the war in Syria and Iraq ends, an enormous inflow of goods is predicted to occur in Beirut's coastal port which will exceed its actual capacities. As such, every corner of the city will be turned into warehouse and depot where goods and containers will pile up.

Subsequently, increasing Beirut's port reception capacities through "Dry Ports" in the Bekaa region, which is halfway between Beirut and Damascus, will be an ideal solution for the anticipated situation. According to the "Arab highway" maps and plans, and in view of their important geographic location in the central region of the Bekaa, "Twaiteh" or "Taanayel" are considered to be the most appropriate areas to set up dry ports. It is hoped that the Lebanese government owns lands in both regions, and if not, the prices are still affordable ranging between USD 60 and USD 200 per sqm which is considered cheap compared to the dizzying prices in Beirut and its outskirts.

Therefore, the government is asked to study the case of the "dry port" in the Bekaa and issue a decree specifying three economic regions exempted from taxes, one of them in the northern part of the Bekaa (Hermel or Baalbeck region and the surroundings), the other one in the central part (Zahle) and the last one in the southern part (West Bekaa and Rachaya); all of these three zones will be connected by modern train lines and roads with the dry port in the middle of the Bekaa along the international roadside networks. For all these reasons, we need to be prepared to face the forthcoming challenges related to the new geostrategic situation.

The concept of Dry Port

During the last fifty years, the mode of maritime freight transportation in the world has been reshaped by container shipping or 'Containerization'. The prime objective today is to provide more exclusive services to the customer by combining rail-road-sea door- to- door instead of port- to- port services.

The unabated growth of international trade poses the following major threats for container port to grow further:

- Port unable to develop additional transport corridors and associated infrastructure to facilitate access to port due to limitation of space.
- Non-availability of sufficient container storage space within the port due to shortage of physical space, as most of ports are located within urban or suburban areas. Moreover, land acquisition adjacent to port area at extremely high cost does not seem to be viable economically.

Experts are of the opinion that the limitation of further expansion of capacity within the existing setup of seaport can be solved by the successful implementation of "Dry Port" concept. The Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (ESCAP) proposed the following working definition of dry ports during a regional meeting on dry ports in Asia:

"A dry port provides services for the handling and temporary storage of containers, and general and/or bulk cargoes that enter or leave the dry port by any mode of transport, including roads, railways, inland waterways or airports. Full custom-related services and other related services, such as essential inspections for cargo export and import, should be put in place in a dry port whenever possible".

It is very crucial to decide where the dry port is to be set up. The following factors/criteria deserve special attention for selecting the location: Proximity to seaports, linkage to other modes of transport ("Twaiteh" or "Taanayel" in the Bekaa 17 minutes far from Beirut and near Arab highway road), cost of development, cost of operation & transport, potential for modal shift, environmental concerns, potential for attracting manufacturing & distribution facilities, stimulus for regional economic development, possibility to set up special economic & free trade zones, inland or state capital, existing and potential agricultural & industrial centers, major intersections of railways, highways & inland waterways and airports.

The development of Dry Port in Asia

At present, the development of dry ports in Asian countries is at different stages:

To accelerate the pace of industrialization and also to encourage investment in inlands, China has taken ambitious plan to develop eighteen large inland container-rail transfer and logistics distribution centers or dry ports.

These dry ports have both rail and road access, customs inspection & quarantine facility, and have direct link with seaport.

An international free trade economic zone (FTEZ) is being established in Horgos, located near the border between China and Kazakhstan. It aims at attracting major manufacturing factories to be set up at this place. Other examples of dry ports can be seen in India, Nepal, Thailand, Korea ...

It is worthwhile to mention that India is implementing a project with an investment of USD 10 billion with the support of the Japanese government in order to develop Mumbai-Delhi freight corridor. This will help develop basic infrastructural facility for further growth of dry ports in India.

The "Uiwang ICD" is the largest dry port in Korea, having a capacity of 1.3 million TEU and land area of 417.000 m2. The ICD is located 25km from Seoul and was developed by public-private partnership (PPP) in 1993.

In short, the government in Korea and the Private Infrastructure Investment Management Center (PIMAC) jointly supervise the development of dry ports under the existing government logistics policies and extend their supportive role.

In Nepal, the Birganj dry port was developed by the government with the support of the World Bank.

In Europe, the establishment of inland terminals is at most advanced stage with close integration of port terminals with rail shuttles and barge services. Rail-based dry ports are found throughout Europe, and the same is often linked to the development of logistics zone.

Compared to Europe, American dry ports tend to be larger, but covering much more substantial market area. It is a necessity for Europe and America. The development of dry ports in these countries is very encouraging.

Welcome to ECONEWS

Subscribe and receive your copy free of charge
Send an Email to:
Econews@ccib.org.lb

Kindly specify
- ECONEWS electronic version

Name
Institution
Address
Mobile
Email

[1] *General Manager- Chamber of Commerce, Industry and Agriculture in Zahle & the Bekaa*

THE FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة في بيروت وجبل لبنان
Chamber of Commerce Industry and Agriculture of Beirut and Mount-Lebanon

2015 Markets and Exports Matrix

Wafaa Kanso

The relationship between exports and economic growth promotes the principle of specialization in the production of goods, improves productivity, and increases the competitiveness of goods. Thus, provoking the raise of economic growth rate.

According to the Directorate General of Customs statistics for the past five years, Lebanese exports in 2015 dropped from a high record achieved in 2012 with a value of $ 4.5 billion to about $ 3 billion. The main reason for the decline in the value of exports is due to:

- Decline of jewelry value from $ 1.7 billion in 2012 to $ 434 million in 2015, with weight drop from 121 tons to 71 tons. The decline represents 75 percent of the value and 41 percent of the weight.
- Not counting the value of wrought gold that does not have added value in exports.
- Security and political crisis experienced by some countries in the region impacted export traffic through land crossings.
- Lingering in making investment decisions, especially in the industrial field.
- Syrian displacement to Lebanon that created additional demand on domestic production and reduced some exporting goods.

At the intersection of the most important fifteen Lebanese exports markets with fifteen of the most important Lebanese exported goods in 2015, the following facts emerged:

- Saudi Arabia imported $ 31.3 million worth of mechanical appliances.
- United Arab Emirates imported $ 109.4 million worth of jewelry.
- Iraq imported $ 32.2 million worth of perfumery and cosmetics.
- Syria imported $ 51.3 million worth of sugar and sugar confectionery.
- South Africa imported $ 192 million worth of jewelry.
- Jordan imported $ 19 million worth of perfumery and cosmetics.
- Egypt imported $ 13.7 million worth of mechanical appliances.
- Qatar imported $ 6.5 million worth of machines and electrical appliances.
- Turkey imported $ 5 million preparations of fruits and vegetables.
- Kuwait imported $ 5 million preparations of fruits and vegetables.
- South Korea imported $ 49.7 million worth of copper and articles thereof.
- Switzerland imported jewelry worth $ 53.3 million.
- The United States imported jewelry worth $11.6 million.
- Germany imported $ 17.3 million worth of mechanical appliances.
- Congo imported $ 9.7 million worth of machines and electrical appliances.

The intersection of the most important exporting goods with the most important export markets in 2015 shows that Lebanon exported:

- Jewelry worth $ 192 million to South Africa.
- Mechanical appliances worth $ 31.3 million to Saudi Arabia.
- Machinery and electrical appliances worth $ 31.3 million to Saudi Arabia.
- Perfumery and cosmetics worth $ 32.2 million to Iraq.
- Preparations of fruits and vegetables worth $ 24.4 million to Saudi Arabia.
- Plastics and rubber & articles thereof worth $ 25.5 million to Syria.
- Copper and related products worth $ 49.7 million to South Korea.
- Beverages, alcoholic and vinegar worth $ 21 million to Iraq.
- Fertilizer worth 580,000 dollars to Turkey.
- Paper and cardboard and articles thereof worth $ 16 million to Saudi Arabia.
- Furniture worth $ 22.4 million to Saudi Arabia.
- Publishing products worth $ 10.4 million to Saudi Arabia.
- Sugar and sugar confectionery worth $ 51.3 million to Syria.
- A variety of food preparations worth $ 8.6 million to Syria.
- Aluminum and related products worth $ 13.9 million to South Korea.

The above mentioned intersections show that Saudi Arabia is first (in red) in the ranking of Lebanese export markets and at the level of the most important exports in the seven customs' chapters, and second (yellow) in two customs' chapters, and ranked third (green) in one customs' chapter, reflecting Saudi Arabia important market for various varieties of Lebanese exports.

The UAE came second (yellow) in the raking of the most important exports with 4 customs' chapters, and in the third place (green) with 4 customs' chapters. Iraq ranked first (red) in the two customs' chapters, and second (yellow) with 5 customs' chapters, and in third place (green) with one customs' chapter. Syria came in the first place (in red) in two customs' chapters, second (yellow) in two customs' chapters, and third (green) in two customs chapters, too.

The fertilizers, which ranked 9 on the list of the most important Lebanese exports in 2015, had Bangladesh and Brazil as the most important markets with exports valued $ 39.3 million and $ 21.3 million, respectively. It is important to note though that these two markets were not listed among the top 15 markets for exports. Similarly, publishing products exports, which ranked 12, had Algeria as the most important market with $ 11.7 million of said exports.

Value (Thousand USD) *Red - 1st, Yellow – 2nd, Green – 3rd*

	Major Export Markets / Products	Saudi Arabia	UAE	Iraq	Syria	South Africa	Jordan	Egypt	Qatar	Turkey	Kuwait	Korea	Switzerland	USA	Germany	Congo	Others	Total
71	Jewelry	20,750	109,427	65	0	191,995	5,072	69	1,423	726	84	0	53,255	11,633	4,344	1	35,217	434,061
84	Machinery	31,348	9,694	22,045	4,536	64	6,099	13,746	4,677	1,535	2,036	53	56	5,147	17,252	6,911	82,095	207,294
85	Electrical equipment	31,229	11,943	21,680	14,635	76	4,056	4,164	6,503	820	1,522	23	229	196	659	9,676	99,109	206,520
33	Perfumery & cosmetics	14,737	31,902	32,242	4,231	23	18,960	1,493	1,449	700	3,133	32	53	2,064	169	490	17,124	128,802
20	Preparations of fruits& vegetables	24,406	6,591	15,570	10,390	27	1,718	2,298	5,242	5,022	4,957	0	394	9,953	3,577	633	35,810	126,588
39	Plastics	11,698	4,905	9,995	25,455	162	4,606	8,879	2,270	370	2,240	0	25	3,330	289	3,001	47,300	124,525
74	Copper	110	21,959	1	12	0	15	26	603	46	72	49,711	0	5	122	108	31,202	103,992
22	Beverages	7,167	6,862	20,886	4,789	3	1,597	1,429	2,269	614	3,018	0	327	4,645	878	605	26,953	82,042
31	Fertilizers	19	0	0	67	0	0	0	13	580	0	0	0	0	0	0	79,530	80,209
48	Paper& Paperboard	15,933	4,596	4,023	14,066	9	6,476	7,961	1,108	149	2,253	0	11	37	185	622	22,169	79,598
94	Furniture	22,423	5,102	4,148	2,157	0	3,316	1,310	4,810	395	3,273	0	466	688	812	3,597	26,683	79,180
49	Printed matter	10,413	5,466	7,385	2,019	33	2,741	2,197	1,177	712	1,190	0	946	195	280	279	43,089	78,122
17	Sugars &sugar confectionery	1,956	1,288	6,967	51,310	19	634	2,069	645	3,698	555	0	17	1,967	728	84	5,996	77,933
21	Miscellaneous edible preparations	8,444	5,723	5,264	1,146	28	3,069	232	1,733	41	2,065	0	359	8,265	2,499	933	32,433	72,234
76	Aluminim	3,707	4,642	605	578	2	4,688	909	296	749	158	13,852	30	17	21	4,628	34,009	68,891
	Others	152,190	82,670	73,696	74,373	2,074	49,293	41,459	44,480	61,325	40,929	1,124	8,029	16,004	18,854	15,857	320,071	1,002,428
	Total	356,530	312,770	224,572	209,764	194,515	112,340	88,241	78,698	77,482	67,485	64,795	64,197	64,146	50,669	47,425	938,790	2,952,419

Prepared by Center of Economic Research – CCIA-BML

THE FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة في بيروت وجبل لبنان
Chamber of Commerce Industry and Agriculture of Beirut and Mount-Lebanon

Brexit and trade with U.K.

Total trade exchange between Lebanon and the U.K. was equal to 562 million USD in 2015, whereas the Lebanese trade balance with the U.K. has been negative (deficit) since 1993 with trade deficit reaching a record of 595 million USD in 2013.

Imports from the U.K. accounted for 2.9% of total Lebanese imports in 2015 with UK ranking 9th amongst sources of Lebanese imports. On the other hand, U.K. ranked 16th amongst destinations of Lebanese exports, while exports to the U.K. formed only 1.5% of total Lebanese exports.

TRADE EXCHANGE BETWEEN LEBANON AND THE UNITED KINGDOM (in million U.S. $)

	EXPORTS	%	IMPORTS	%	TRADE BALANCE
2005	$28.8	1.5%	$323.2	3.5%	-$294.4
2006	$31.5	1.4%	$406.7	4.3%	-$375.1
2007	$73.9	2.6%	$449.8	3.8%	-$375.9
2008	$58.9	1.7%	$456.5	2.8%	-$397.6
2009	$39.3	1.1%	$488.4	3.0%	-$449.1
2010	$48.7	1.1%	$526.7	2.9%	-$478.1
2011	$61.2	1.4%	$521.2	2.6%	-$460.1
2012	$44.6	1.0%	$518.6	2.4%	-$474.0
2013	$37.5	1.0%	$632.0	3.0%	-$594.5
2014	$38.3	1.2%	$537.4	2.6%	-$499.1
2015	$44.9	1.5%	$516.9	2.9%	-$471.9
2016*	$16.0	1.4%	$176.0	2.2%	-$160.0

* First 5 months

Major exports to the U.K. in 2015 included machinery (24%); fertilizers (13%); and beverages, spirits and vinegar (10%).

Main U.K. imports in 2015 were: vehicles (24%); machinery (20%); and electrical machinery (13%).

Brexit will affect the dollar exchange rate against the euro and the sterling. The rise of the dollar against the euro will lower the bill of Lebanon as well as imports from the EU in general, which are estimated at 7.6 billion USD, representing 42 percent of total Lebanese imports.

- The most important imports to Lebanon from the United Kingdom are cars. However, the trend for the Lebanese is to buy inexpensive and economical cars, while British cars are expensive. Britain's withdrawal from the European Union makes it imperative for Lebanon to sign new agreements, and that takes time.

HS Code	MAIN LEBANESE IMPORTS FROM U.K. IN 2015	Thousand $	Tons Net	Share
87	Vehicles other than railway or tramway	121,869	9,843	24%
84	Nuclear reactors, boilers, machinery...	104,468	5,843	20%
85	Electrical machinery and equipment and parts	66,820	7,786	13%
30	Pharmaceutical products.	49,122	318	10%
22	Beverages, spirits and vinegar.	38,063	4,872	7%
4	Dairy produce; birds' eggs; natural honey	17,640	5,973	3%
33	Essential oils and resinoids; perfumery, cosmetics	10,309	702	2%
90	Optical, photographic, cinematographic instruments	9,237	68	2%
38	Miscellaneous chemical products.	8,665	886	2%
-	Other	90,673	32,018	17%
	Total	516,866	68,309	100%

HS Code	MAIN LEBANESE EXORTS TO U.K. IN 2015	Thousand $	Tons Net	Share
84	Nuclear reactors, boilers, machinery...	10,898	133	24%
31	Fertilisers.	5,783	15,800	13%
22	Beverages, spirits and vinegar.	4,711	1,037	10%
39	Plastics and articles thereof.	3,220	1,126	7%
21	Miscellaneous edible preparations.	2,027	600	5%
20	Preparations of vegetables, fruit, nuts	1,975	986	4%
32	Tanning or dyeing extracts; tannins ...	1,959	455	4%
85	Electrical machinery and equipment and parts	1,526	53	3%
71	Natural or cultured pearls; precious metals	1,079	0	2%
9	Coffee, tea, maté and spices.	1,060	128	2%
-	Other	10,711	2,588	26%
	Total	**44,949**	**22,906**	**100%**

Lebanon in Figures *in billion US$*

Ref.	Indicator	2012	2013	2014	2015
10	Growth	2.80%	3.00%	2.00%	2.00%
11	GDP (in constant Prices 2010)	39.80	40.80	41.60	42.40
12	GDP (in current prices)	44.10	47.20	47.80	47.10
		2014	Apr.2015	2015	Apr.2016
20	CPI	-0.71%	-1.47%	-3.40%	-0.41%
21	M1	5.50	5.61	6.00	6.01
22	M2	48.67	50.00	52.15	52.77
23	M3	117.64	119.71	123.62	125.07
24	M4	124.55	126.77	130.92	132.18
26	Banks Assets	175.64	179.34	186.00	187.85
27	Banks Deposits	147.63	150.71	155.00	156.46
28	Banks Loans- Resident Private Sector	45.36	45.97	48.04	48.71
30	Balance of Payment	-1.41	-0.71	-3.35	-0.90
31	Current Account	-12.95	-2.59	-8.15	-
32	Balance of Trade	-17.18	-4.64	-15.12	-5.36
33	Imports	20.49	5.61	18.07	6.23
34	Exports	3.31	0.98	2.95	0.87
		2012	2013	2014	2015
40	Unemployment Rate (Est.)	20.00%	20.00%	20.00%	20.00%
41	Employment Rate (Est.)	47.60%	47.60%	47.60%	47.60%
42	Population (Est.)	4.13 Mn	4.18 Mn	4.23 Mn	4.28 Mn
43	Population 15 - 64 y.(Est.)	2.82 Mn	2.85 Mn	2.88 Mn	2.91 Mn
		2014	Mar.2015	2015	Mar.2016
51	State Budget Deficit	-3.07	-1.07	-3.95	-1.44
52	Budget Revenues	10.88	2.08	9.58	2.43
53	Budget Expenditures	13.95	3.15	13.53	3.87
54	Public Debt	66.57	69.42	70.31	71.03
55	Debt Service	4.19	0.89	4.46	1.01
56	Total Primary Deficit / Surplus	1.31	-0.14	0.72	-0.40

Sources: BDL (21,22,23,24,26,27,28,30,31,54), CAS (11,12,20,40,41,42,43), Customs (32,33,34), Ministry of Finance (51,52,53,55,56) ,World Bank (10)
** Till June*

Key economic indicators prepared by the Center of Economic Research showed the following results:

• Consumer Price Index

Based on the Central Administration of Statistics, CPI dropped 0.41% in April 2016 compared to the end of 2015. The CPI had decreased by 1.47% in April 2015 compared to the end of 2014.

• Balance of Payments

In the first 4 months of 2016, the deficit in balance of payments reached 900 million USD compared to a deficit of only 710 million USD in the same period of 2015.

• Trade Balance

The trade deficit reached -5.36 billion USD in the first 4 months of 2016, compared to -4.64 billion USD during the same period of 2015. Exports decreased by 11.2% in the first 4 months of 2016 compared to the same period of 2015, while imports increased by 11.1%. This led to an increase of 15.5% in the trade balance.

• Public Finance

In the first quarter of 2016, public expenditures increased by 22.9% compared to the same period in 2015, while revenues increased by 16.8%. Hence, the budget deficit rose by 34.6%. Primary deficit reached 400 million USD in the first quarter of 2015, an increase of 190.4% from 140 million USD during the first quarter of 2015. This was due to the increase of debt service by 13.4% and decrease of public revenues by 12.7%, in addition to the increase of public expenditures by 23.1%. Repayments of foreign debt principal decreased by 9.7%.

Total Primary Deficit/Surplus = Budget Revenues – (Budget Expenditures – Debt Service – Foreign debt principal repayments)

• Public Debt

Public debt increased from 69.4 billion USD to 71 billion USD between the first quarter in 2016 and in 2015 - an increase of 2.3% over one year.

THE FEDERATION OF CHAMBERS OF COMMERCE, INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON

غرفة التجارة والصناعة والزراعة في بيروت وجبل لبنان
Chamber of Commerce Industry and Agriculture of Beirut and Mount-Lebanon

CONFERENCES & TRAININGS

TRAINING: BOARD DYNAMICS AND EFFECTIVENESS
Location: Dubai – U.A.E.
Venue: Le Meridien Dubai Hotel & Conference Centre
Date: 29 – 30 August 2016
Phone: 0060327236611
Email: SafiyaR@marcusevanskl.com

TRAINING: PROCEDURE OF QUANTITATIVE AND QUALITATIVE RESEARCH AND DEVELOPING THEIR PROPOSALS IN HUMANITIES
Location: London – U.K.
Date: 04 September 2016
Phone: 0096265562280
Fax: 0096265562270
Email: info@grandtt.com
training@grandtt.com
Website: www.grandtt.com

TRAINING: MODERN TECHNIQUES OF NETWORK SECURITY MANAGEMENT
Location: Dubai – U.A.E.
Date: 04 September 2016
Phone: 0096265562280
Fax: 0096265562270
Email: info@grandtt.com
training@grandtt.com
Website: www.grandtt.com

TRAINING: MODERN STANDARDS OF PREPARING AND WRITING LEGAL CONTRACTS , AND FORMULATING MEMOS
Location: Istanbul - Turkey
Date: 11 September 2016
Phone: 0096265562280
Fax: 0096265562270
Email: info@grandtt.com
training@grandtt.com
Website: www.grandtt.com

TRAINING: CONTEMPORARY STRATEGIES OF PUBLIC RELATIONS AND MEDIA
Location: Kuala lumpur - Malaysia
Date: 11 September 2016
Phone: 0096265562280
Fax: 0096265562270
Email: info@grandtt.com
training@grandtt.com
Website: www.grandtt.com

TRAINING: EFFECTIVE COMMUNICATION SKILLS METHODS AND TECHNIQUES
Location: London –U.K.
Date: 18 September 2016
Phone: 0096265562280
Fax: 0096265562270
Email: info@grandtt.com
training@grandtt.com
Website: www.grandtt.com

TRAINING: MODERN OFFICE MANAGEMENT AND SIMPLIFICATION OF ADMINISTRATIVE PROCEDURES
Location: Istanbul - Turkey
Date: 18 September 2016
Phone: 0096265562280
Fax: 0096265562270
Email: info@grandtt.com
training@grandtt.com
Website: www.grandtt.com

TRAINING: MODERN TECHNICAL METHODS IN THE DETECTION OF FINANCIAL AND ADMINISTRATIVE IRREGULARITIES
Location: Dubai – U.A.E.
Date: 25 September 2016
Phone: 0096265562280
Fax: 0096265562270
Email: info@grandtt.co
training@grandtt.com
Website: www.grandtt.com

TRAINING: STRATEGIC PLANNING AND STRATEGIC MANAGEMENT
Location: Amman- Jordan
Date: 25 September 2016
Phone: 0096265562280
Fax: 0096265562270
Email: info@grandtt.com
training@grandtt.com
Website: www.grandtt.com

CONFERENCE: INCREDIBLE INDIA INVESTORS' SUMMIT
Scope: Tourism
Location: New Delhi - India
Date: 21 – 23 September 2016
Email: Suman.billa@nic.in
amita.sarkar@cii.in

CONFERENCE: EU FINANCING FOR BROADBAND INFRASTRUCTURE PROJECTS 2014-2020
Scope: Finance
Location: Berlin - Germany
Date: 26 – 27 September 2016
Phone: 0049308020802 ext 2300
Fax: 0049308020802 ext 2259
Email: regina.luening@eurocad.eu
Website: www.eurocad.eu

CONFERENCE: WORLD EXPORT FORUM (WEDF) 2016
Scope: Export Development.
Location: Colombo – Sri Lanka
Date: 12 – 13 October 2016
Phone: 009615956039 Mrs. Sakunthala (Embassy of the Democratic Socialist Republic of Sri Lanka)
Website: www.wedf.edb.gov.lk
www.intracen.org/itc/events/world-export-development-forum

CONFERENCE: FOOD SAFETY AND QUALITY ASSURANCE LEGISLATION CODEX AN STANDARDS GOVERNING
Scope: Health
Location: Dubai – U.A.E.
Date: 16 – 20 October 2016
Phone: 00962790623889
Email: maram@petraconf.com

CONFERENCE: 16TH LONDON GLOBAL CONVENTION
Scope: Corporate Governance & Sustainability & Global Business
Location: London – U.K.
Date: 17 – 19 October 2016
Phone: 00911141636294 / 41636717
Fax: 00911141008705
Email: ceo.office@iodonline.com
Website: www.iodonline.com
www.goldenpeacockawards.com

CONFERENCE: ARAB TRADE CONFERENCE & THE BUYERS-SELLERS MEETING IN BUILDING & CONSTRUCTION SECTOR
Scope: Construction
Location: Abou Dhabi – U.A.E.
Venue: Jumeira Hotel
Date: 18 – 20 October 2016
Phone: 0097126318918
Fax: 0097126316793
Email: arabbuild@arfp.org.ae
Website: www.atfp.org.ae

CONFERENCE: INTERNATIONAL STRATEGIES FOR PUBLIC RELATIONS AND SMART MEDIA
Scope: Public Relations and Media
Location: Amman – Jordan
Venue: Holiday Inn Hotel
Date: 23 – 27 October 2016
Phone: 00962795497080
0096265521181
Fax: 0096265537156
Email: atlas@atlashrd.com
atlas_hrd@yahoo.com
Website: www.atlashrd.com

CONFERENCE: KISH INVEX 2016
Scope: Global Investment
Location: Tehran - Iran
Date: 31 October – 03 November 2016
Phone: 00982122351171
00982122351161
Fax: 00982189777020
Email: Info@open-iran.com

EXHIBITIONS

EXHIBITION: KAFU EXPO 2016
Industry: Flowers, Landscape & Urban
Location: Astana - Kazakhstan
Venue: Korme Exhibition Center
Date: 08-10 September 2016
Phone: 0090 212 273 18 18
Email: info@kafuexpo.com
Website: www.kafuexpo.com

EXHIBITION: INTERNATIONAL MATERIAL & COMPONENTS INDUSTRY SHOW 2016-IMAC 2016
Industry: Machinery , Chemical Materials, Electrical Components & Technology
Location: Korea
Date: 20 – 22 September 2016
Phone: 031-995-8739/8145
Fax: 031-995-8088
Email: imac@kintex.com
imac@kyungyon.co.kr
Website: www.imac21.co.kr

EXHIBITION: ACE FAIR 2016
Industry: Broadcast, Animation and Audiovisual
Location: Korea
Venue: Kimdaejung Convention Center
Date: 22 – 25 September 2016
Website: http://www.acefair.or.kr/fairDash.do

EXHIBITION: FASHION EXPO
Industry: Fashion, Shoes & Accessories
Location: Tehran - Iran
Venue: Tehran Municipality's Specialized Exhibition Center
Date: 21-23 September 2016
Phone: 0090 212 273 18 18
Email: info@iranbhexpo.com
Website: www.iranbhexpo.com

EXHIBITION: KOREA INTERNATIONAL STEEL & NONFERROUS METAL EXPO 2016
Industry: Metal & Steel
Location: Korea
Venue: Kintex
Date: 27 – 30 September 2016
Website: http://www.kisnon.com/

EXHIBITION: TRADE EXHIBITION & CONGRESS FOR SOFTWARE, TECHNOLOGY & COMMUNICATION
Industry: Information Technology & Communication
Location: Antalya - Turkey
Venue: Antalya Expo Center
Date: 06 – 08 October 2016
Phone: 00902424622000 ext 240
Email: 00902424622004
Website: www.anfas.com.tr

EXHIBITION: THE 40TH SHOEXPO FOR FOOTWEAR AND BAGS
Industry: Shoes and Bags
Location: Izmir - Turkey
Date: 19 – 22 October 2016
Phone: 00905314063839
Email: alkaramcompany@gmail.com
expoizmircity@gmail.com
Website: http://shoexpo.izfas.com.tr/ar-home
http://shoexpo.izfas.com.tr/home

EXHIBITION: EXPOHALAL SPAIN 2016
Industry: Halal Food
Location: Madrid - Spain
Date: 10 – 11 November 2016
Phone: 0034693325586
0034918283468
Email: Maria.salvador@ambarconnect.com
Website: www.expohalal.com

EXHIBITION: ARGENTINA BUSINESS & INVESTMENT FORUM
Industry: Investment
Location: Buenos Aires - Argentina
Date: 12 - 15 September 2016
Phone: 00961 1 201803
00961 1 210 804 Ext. 1
(Commercial Section of the Argentine Embassy in Lebanon)
Email: comercial_elbno@mrecic.gov.ar
Website: www.argentinaforum2016.com

BUSINESS OPPORTUNITIES

COMPANY: SHENYANG LIMING AERO-ENGINE (GROUP) CORPORATION LTD.
Activity: Manufacturer of Aviation Engines
Location: China
Phone: 008602424384476
Fax: 008602424831943
Email: sylmscc@163.com
Website: www.lmaeg.com

COMPANY: YONGKANG ZHENGDA INDUSTRIAL CO. LTD.
Activity: Manufacturer of Tools
Location: China
Phone: 0086057989297253
Fax: 0086057989297702
Email: hwl@cyc.cn
Website: www.cyc.cn

COMPANY: SIGMA ENERGY
Activity: Supplier of Solar Systems
Location: Greece
Phone: 00302421066551
Email: info@sigma-energy.gr
Website: www.sigma-energy.gr

COMPANY: SANDRA S.A.
Activity: Manufacturer of Handmade Ornaments
Location: Greece
Phone: 0030 210 940 8980
Fax: 0030 210 940 9940
Email: sales@sophia.com.gr
Website: www.sophia.com.gr

COMPANY: SEVEN SUN
Activity: Manufacturer of Awning Systems
Location: Greece
Phone: 0030 210-99.04.030
Fax: 0030 210-99.04.395
Email: info@sevensun.gr
Website: www.sevensun.gr

COMPANY: VIEXAL
Activity: Supplier of Doors & Aluminum Panels
Location: Greece
Phone: 00302541084181/2
Fax: 00302541084184
Email: vkaramitsidid@viexal.ondls.gr
Website: www.viexal.com

COMPANY: ALMATEC
Activity: Supplier of Building & Construction Material
Location: Greece
Phone: 00302310 313333 /23920 71744
Fax: 003023920 71714
Email: info@almatec.gr /solid@almatec.gr
Website: www.almatec.gr

COMPANY: TSAKALOS JEWELLERY
Activity: Supplier of Gold Jewellery
Location: Greece
Email: paratsak@gmail.com

COMPANY: STANDART INSULATION AND BUILDING MATERIALS INC.
Activity: Manufacturer of Bituminous Waterproofing Membranes for Roof Insulation
Location: Turkey
Phone: 0090 212444 88 78
Fax: 0090 212679 69 56
Skype: ismail_standartinsulation
Website: www.standartinsulation.com

COMPANY: SHREE GANESH STONES
Activity: Manufacture of Indian Natural Stones
Location: India
Phone: 0091-141-5119918/5119919
Mobile: 0091-9414027510/9414278923
Skype: Ganeshstones
Email: info@ganeshstone.in
ganeshstone@gmail.com
Website: www.ganeshstone.in
www.shreeganeshstones.com

BUSINESS VENTURES AT PORT OF HAMBANTOTA – SRI LANKA
Company: Sri Lanka Ports Authority/ Ministry of Ports and Shipping
Location: Sri Lanka
Closing Date: 24 August 2016
Phone: 0094(0)112399464
0094(0)112432712
0094(0)112323024

Directeur responsable: Rabih Sabra, **Conseiller économique:** Roger Khayat
Rédacteurs: Bachir El Khoury, Marilyne Jallad, **Coordinateurs:** Irene Habib Ballouz, Roula Itani Younes, **Maquette:** Rita Roukoz Nehmé

*ECO*NEWS est disponible sur: **www.ccib.org.lb**

Immeuble CCIA-BML,
Rue 1 Justinien, Sanayeh
PO Box 11 1801 Beyrouth, Liban
econews@ccib.org.lb
Hotline: 1314 ext: 14
T: 961 1 353 390 ext: 14

SANAYEH HEADQUARTER
T: 01-353190 | information@ccib.org.lb

SIN EL FIL BRANCH
T: 01-498062 | sinelfil@ccib.org.lb

JOUNIEH BRANCH
T: 09-838700 | Jounieh@ccib.org.lb

BAAKLINE BRANCH
T: 05-303038 | baakline@ccib.org.lb